



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Communauté du Pacifique

États financiers
2017



ORGANISATION

Communauté du Pacifique

États financiers

2017

© Communauté du Pacifique (CPS) 2018

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique (CPS) autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de reproduction et/ou de traduction intégrale de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

États financiers de la Communauté du Pacifique de l'exercice 2017 / Communauté du Pacifique

1. Pacific Community
2. Technical assistance — Oceania
3. International organization — Oceania
4. Financial statements

I. Title II. Pacific Community

341.2460995

AACR2

ISBN: 978-982-00-1108-3

Préparé et imprimé à la CPS

B. P. D5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie), 2018

www.spc.int

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants.....	3
Communauté du Pacifique – États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017.....	7
Communauté du Pacifique – Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017	12
Annexe A	33
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017	43
Rapport des auditeurs indépendants.....	45
Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017	48
Communauté du Pacifique – Notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017	50



Communauté du Pacifique États financiers et rapport d'audit de l'exercice clos au 31 décembre 2017





RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS

Aux Membres de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Communauté du Pacifique (CPS), qui comprennent l'état de situation financière au 31 décembre 2017, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette et le tableau des flux de trésorerie pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 27) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la CPS au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de sa trésorerie à cette date, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. En vertu des dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), nous sommes indépendants de la CPS et avons respecté les autres principes déontologiques du Code. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers de la CPS pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ont été audités par un autre cabinet, qui a indiqué, le 13 juillet 2017, que son opinion à leur égard n'avait pas évolué.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise en matière d'états financiers

Conformément aux normes IPSAS, il appartient à la direction d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CPS à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction entend procéder à la liquidation de l'Organisation ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la CPS.



RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS – SUITE

Aux Membres de la Communauté du Pacifique – suite

Rapport sur l'audit des états financiers – suite

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit comportant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la CPS ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par la direction ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application, par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la CPS à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la CPS de poursuivre son activité ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, en nous demandant si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.



RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS – SUITE

Aux Membres de la Communauté du Pacifique – suite

Rapport sur l'audit des états financiers – suite

Nous échangeons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

KPMG
KPMG

3rd May

,2018

Suva, Fidji

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)

	Note	2017	2016 (retraité) ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	48 981 526	34 909 979
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7	11 694 912	15 468 848
Contributions statutaires à recevoir	8	1 300 953	3 513 124
Autres créances	9	423 236	131 431
Avances aux partenaires		4 202 869	3 780 772
Fonds projet à recevoir	16	3 349 790	4 266 188
Stocks		490 647	602 878
Actifs courants		70 443 933	62 673 220
Immobilisations incorporelles	11	19 551	4 384
Immobilisations corporelles	10	20 379 322	20 507 030
Actifs non courants		20 398 873	20 511 414
Total actif		90 842 806	83 184 633
Contributions statutaires – passif	8	-	1 717 900
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	12	5 900 376	5 147 373
Emprunts	14	398 476	339 519
Fonds projet non employés	16	46 330 054	42 907 811
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	506 736	725 417
Provisions	13	11 041 294	4 995 360
Passifs courants		64 176 936	55 833 380
Crédit reporté – immobilisations corporelles	15	1 906 812	1 960 639
Emprunts	14	3 692 102	4 090 581
Provisions	13	1 515 375	3 005 604
Passifs non courants		7 114 289	9 056 824
Total passif		71 291 225	64 890 204
ACTIF NET		19 551 581	18 294 430
Réserve générale		11 120 607	10 318 928
Réserves particulières		572 530	572 530
Fonds spéciaux	17	7 858 444	7 402 972
SITUATION NETTE		19 551 581	18 294 430

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la Communauté du Pacifique



Colin Tukuitonga

Directeur général



Martin Van Weerdenburg

Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 12 à 31 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Merci de vous référer à la note 3(3) pour le changement de monnaie de présentation et à la note 5 pour le retraitement de certaines données comparatives.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)

		2017	2016
	Note		(retraité) ¹
Contributions volontaires des pays membres	18	7 344 200	7 819 829
Contributions statutaires et subventions des pays hôtes	19	9 906 200	9 953 027
Produits – projets	6	61 466 973	52 282 858
Produits nets – logements	17	490 579	509 651
Produits nets – économat	17	(35 107)	(33 067)
Produits des intérêts	20	313 502	264 413
Gains de change		-	1 772 869
Autres produits		204 573	688 254
Total produits		79 690 920	73 257 834
Coûts de personnel	21	31 198 851	32 308 250
Coûts de communication		680 421	753 521
Coûts opérationnels et autres	22	10 500 581	10 210 368
Pertes de change		1 731 387	-
Projets d'acquisition d'actifs financiers		228 468	1 436 869
Transport et voyage		10 269 463	10 245 532
Conférences, formations et ateliers/activités de terrain		2 135 545	2 358 352
Subventions		5 646 857	5 336 460
Consultants		15 582 837	8 620 366
Amortissements (nets)	10(b)	366 160	1 034 019
Frais financiers et bancaires		93 199	98 019
Total charges		78 433 769	72 401 756
Excédent opérationnel total pour l'exercice		1 257 151	856 078

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 12 à 31 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Merci de vous référer à la note 3(3) pour le changement de monnaie de présentation et à la note 5 pour le retraitement de certaines données comparatives.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)										
	Notes	Réserve générale	Réserves particulières				Fonds spéciaux			
			Évacuations d'urgence	Remplacement installations techniques et équipement	Petits travaux	Taux de change	Logements	Économat	Total	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		10 043 440	25 140	103 521	167 600	172 262	6 808 843	117 545	6 926 388	17 438 351
Excédent opérationnel		856 079	-	-	-	-	-	-	-	856 079
(Excédent)/déficit lié aux fonds spéciaux		(476 584)	-	-	-	-	509 651	(33 067)	476 584	-
Ajustement de change		(104 007)	-	-	-	104 007	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2016		10 318 928	25 140	103 521	167 600	276 269	7 318 494	84 478	7 402 972	18 294 430
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		10 318 928	25 140	103 521	167 600	276 269	7 318 494	84 478	7 402 972	18 294 430
Excédent opérationnel		1 257 151	-	-	-	-	-	-	-	1 257 151
Excédent/(déficit) lié aux fonds spéciaux	17	(455 472)	-	-	-	-	490 579	(35 107)	455 472	-
Solde au 31 décembre 2017		11 120 607	25 140	103 521	167 600	276 269	7 809 073	49 371	7 858 444	19 551 581

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 12 à 31 ; il fait partie intégrante des états financiers.

Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)

	Note	2017	2016 (retraité) ¹
Flux de trésorerie des activités opérationnelles			
Contributions reçues des membres et non-membres		87 018 619	57 626 663
Loyers perçus		1 669 644	1 775 187
Ventes de l'économat		504 620	582 214
Intérêts perçus		313 502	240 807
Entrées de trésorerie		89 506 385	60 224 871
Salaires et coûts annexes		(26 848 302)	(29 765 964)
Fournitures et services		(51 644 288)	(34 723 698)
Dépenses liées au parc immobilier		(1 179 065)	(1 002 390)
Achats de l'économat		(539 727)	(607 596)
Remboursement d'intérêts		(80 357)	(113 439)
Sorties de trésorerie		(80 291 739)	(66 213 087)
Flux de trésorerie net généré/(utilisé) par les activités opérationnelles		9 214 646	(5 988 216)
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Produits de la vente d'immobilisations corporelles		-	571 935
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 241 862)	(984 032)
Retrait/(dépôt) de dépôts à terme		3 773 936	(4 645 553)
Flux de trésorerie net généré/(utilisé) par les activités d'investissement		2 532 074	(5 057 650)
Flux de trésorerie des activités de financement			
Remboursement d'emprunts		(339 522)	(837 842)
Flux de trésorerie net généré/(utilisé) par les activités de financement		(339 522)	(837 842)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie		11 407 198	(11 883 708)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		34 909 979	45 594 336
Évolution des taux de change de la trésorerie		2 664 349	1 199 351
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	7	48 981 526	34 909 979

¹ Merci de vous référer à la note 3(3) pour le changement de monnaie de présentation et à la note 5 pour le retraitement de certaines données comparatives.

Communauté du Pacifique

COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTÉS ET DES MONTANTS RÉELS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)

	Note	Budget rectificatif	Montant réel	Différence ¹
Fonds ordinaires		17 250 385	17 250 400	15
Produits des intérêts		83 800	313 502	229 702
Autres produits		-	204 573	204 573
Fonds projet		67 223 104	61 466 973	(5 756 131)
Entités autofinancées (fonds spéciaux)		-	455 472	455 472
Total produits		84 557 289	79 690 920	(4 866 369)
Bureau du Directeur général		3 831 420	3 766 658	(64 762)
Opérations et gestion		5 284 344	8 242 162	2 957 818
Total dépenses administratives		9 115 764	12 008 820	2 893 056
Géosciences		16 732 095	12 459 809	(4 272 286)
Développement économique		17 196 263	11 400 621	(5 795 642)
Évaluation et qualité de l'enseignement		1 025 209	1 871 059	845 850
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins		11 311 156	11 948 279	637 123
Ressources terrestres		11 973 931	10 124 659	(1 849 272)
Santé publique		3 491 276	4 633 479	1 142 203
Développement social		2 925 290	3 773 604	848 314
Durabilité environnementale et changement climatique		7 086 044	6 500 773	(585 271)
Statistique pour le développement		3 643 373	3 712 666	69 293
Dépenses totales des programmes		75 384 637	66 424 949	(8 959 688)
Dépenses totales des divisions	6	84 500 401	78 433 769	(6 066 632)
Excédent/(déficit) opérationnel net pour l'exercice		56 888	1 257 151	1 200 263

¹ Merci de vous référer à la note 23 pour les explications relatives aux différences significatives entre les montants inscrits au budget et les montants effectifs.

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Note 1

Entité comptable

1. L'activité principale de la Communauté du Pacifique (CPS) consiste à entreprendre des travaux de recherche, à offrir une assistance technique et à dispenser des formations en vue de promouvoir le développement économique et social des 26 États et Territoires insulaires océaniques membres. La CPS est une organisation internationale de développement. Elle a son siège à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et possède des antennes régionales aux Fidji, aux Îles Salomon, aux États fédérés de Micronésie et à Vanuatu. La CPS est dotée du statut diplomatique dans chacun de ces pays. Le document fondateur de la CPS est la Convention de Canberra de 1947, qui définit le statut juridique de l'Organisation. L'organe directeur de la CPS est la Conférence de la Communauté du Pacifique, qui se tient tous les deux ans. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions relatives à la gouvernance de la CPS.

Note 2

Déclaration de conformité avec les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)

1. Les états financiers annuels de la CPS ont été établis conformément aux normes IPSAS.

Note 3

Base d'établissement et autorisation de publication

Méthode comptable

1. Les présents états financiers ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, conformément aux normes IPSAS.
2. La CPS applique la méthode du coût historique et, sauf mention contraire, ne tient pas compte des fluctuations de la valeur des monnaies.

Monnaies étrangères

3. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Comme approuvé par le sous-comité du CRGA pour la mise en œuvre du Plan stratégique en décembre 2016, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la CPS a été modifiée à compter du 1^{er} janvier 2017 ; il ne s'agit plus du franc Pacifique (CFP), mais de l'euro (EUR). Les états financiers 2016 étant présentés en CFP, ils ont été, à des fins de comparaison, retraités en euros. Le taux de change retenu est de 119,3317422 CFP pour un euro. L'objectif de cette modification était d'adopter, dans tous les sites de la CPS, une seule et même monnaie pour les activités opérationnelles et la présentation des états financiers. En outre, les rapports relatifs aux produits et charges sont majoritairement destinés à des bailleurs situés dans des régions qui utilisent l'euro ou des monnaies rattachées à l'euro. Cette modification s'est également traduite par une meilleure compréhension de l'information financière, désormais présentée dans une monnaie internationalement reconnue. Enfin, les budgets de la CPS étant présentés en euros, ce changement permet de comparer les informations figurant dans les états financiers et les budgets, ce qui aide les utilisateurs à prendre des décisions pertinentes, reposant sur les données financières de l'Organisation.
4. Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de la transaction, à l'exception des transactions libellées en CFP, qui sont converties au taux fixe de 119,3317422.
5. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère comptabilisés au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.



6. Les gains et pertes de change résultant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère au taux de change en vigueur à la date de clôture sont constatés dans l'état de la performance financière.

Principales estimations comptables

7. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et se fondent sur les informations historiques et d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances.

L'Organisation procède à des estimations et à des jugements, et retient des hypothèses concernant l'avenir. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement identiques aux résultats effectifs. Les estimations comptables et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent sont révisées en continu ; les estimations révisées sont portées aux comptes de l'exercice au cours duquel la révision intervient et de tout autre exercice futur également concerné.

Les principales estimations et hypothèses portent sur les aspects suivants : choix de la monnaie fonctionnelle, choix de la durée d'utilité et de la méthode d'amortissement applicables aux immobilisations corporelles/incorporelles ; dépréciations d'actifs ; passifs liés au rapatriement des agents expatriés ; et actifs et passifs éventuels.

8. Les présents états financiers sont certifiés par le Directeur général et présentés pour adoption au CRGA, l'organe directeur de la CPS. La publication des états financiers a été approuvée le 28 juin 2018.

Note 4

Principales conventions comptables

Classification des actifs financiers

1. La CPS classe ses actifs financiers en deux catégories : les éléments détenus jusqu'à leur échéance et les emprunts et créances. À la date de clôture des comptes, les actifs financiers détenus par la CPS se présentent sous la forme de trésorerie et équivalents de trésorerie, de dépôts à terme et de créances. Leurs valeurs sont déterminées à la juste valeur lors de la comptabilité initiale, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
2. Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois à la date de clôture sont considérés comme des actifs non courants dans les états financiers. Les actifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros en utilisant le milieu de la fourchette de taux de change en vigueur à la date de clôture, les gains et les pertes étant constatés dans l'état de la performance financière.
3. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont détenus auprès de banques et d'autres institutions financières reconnues.
4. Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.
5. Les contributions statutaires à recevoir correspondent aux montants non recouverts dont les États et Territoires membres sont redevables au titre de leurs engagements exécutoires et comptabilisés en tant que produits. Elles sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite de la perte de valeur liée aux montants irrécouvrables estimés.

Provisions pour créances douteuses

6. La CPS évalue la dépréciation des créances douteuses à la date de clôture des comptes. Tous les bilans de plus de quatre ans sont actuellement présentés dans leur intégralité. En outre, des provisions spécifiques ont été passées lorsque des doutes existent quant au solde à recevoir.
7. La CPS consent des prêts à ses agents à des fins spécifiques, comme le prévoient les Statuts du personnel. L'échéance de ces avances ne peut être supérieure à 18 mois. Leur valeur comptable est comptabilisée au coût amorti, déduction faite des dépréciations éventuelles. Cette valeur se rapproche de la juste valeur.

Stocks

8. La CPS détient des stocks qui sont conservés à l'économat et sont constitués de biens destinés à la revente. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS). La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal d'exploitation, déduction faite des coûts de la vente.

Immobilisations corporelles

9. Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Sont compris les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation et l'estimation initiale des coûts de démantèlement et de remise en état des sites. Lorsqu'une immobilisation est acquise en retour d'une contrepartie nulle ou symbolique, on considère que son coût est égal à sa juste valeur à la date d'acquisition. Ne sont portés en immobilisations corporelles que les biens dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 2 500 euros.
10. Les coûts ultérieurs ne sont portés à l'actif que s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation iront à l'Organisation et si son coût peut être évalué de manière fiable. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés dans l'état de la performance financière de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
11. La CPS dispose du contrôle intégral de tous les actifs principaux, qui sont portés à l'actif au coût. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé dans l'état de la performance financière. La CPS a porté à l'actif, au coût, tous les actifs afférents aux projets dont elle conserve le contrôle effectif, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui sont contrôlés par des tiers.
12. Les immobilisations corporelles comprennent les locaux occupés en vertu de droits d'usage et répondant aux critères de comptabilisation (voir la section « Droits d'usage » de la note d'orientation n° 34).
13. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité estimée, sauf dans le cas de terrains, qui ne sont pas soumis à amortissement. Les éléments des immobilisations corporelles ayant des durées d'utilité différentes sont comptabilisés séparément. Les actifs en construction ne sont pas soumis à amortissement tant qu'ils ne sont pas terminés et utilisables.

Les taux d'amortissement utilisés reposent sur les durées d'utilité estimées suivantes :

• Véhicules automobiles, matériel, mobilier et agencements	5 ans
• Matériel informatique	3 ans
• Bâtiments	10-50 ans

Les biens immobiliers de la CPS sont constitués de locaux administratifs et d'un parc immobilier à usage résidentiel. Les bâtiments du siège et le complexe résidentiel, qui représentent la majeure partie des biens immobiliers de la CPS, sont amortis individuellement. La durée d'utilité des éléments constitutifs des biens immobiliers est comprise entre 10 et 50 ans, comme indiqué ci-dessous :

Structures, relevés topographiques et honoraires des architectes	40 ans
Toitures, peintures, installations électriques, plomberie, climatisation, charpentes, etc.	20 ans
Voies et réseaux divers	40 ans
Agencement interne et externe	10 ans

14. Compte tenu du mode d'utilisation des immobilisations corporelles, aucune valeur résiduelle ne subsiste après amortissement intégral. Les gains ou pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dès lors que le produit de cette cession est différent de la valeur comptable. Ces gains ou pertes apparaissent dans l'état de la performance financière.

Crédit reporté

15. Les immobilisations acquises à des fins de transfert immédiat à des organisations/partenaires d'exécution ne sont pas portées à l'actif de la CPS et sont comptabilisées au poste « Crédit reporté ». Les amortissements liés à ces immobilisations seront imputés à ce même poste.

Immobilisations incorporelles

16. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique, minoré du cumul des amortissements et dépréciations. Elles sont amorties sur trois ans.
17. Les licences des logiciels dont l'organisation a fait l'acquisition sont portées à l'actif sur la base du coût d'acquisition et de mise en exploitation. Les coûts directement liés à l'élaboration des logiciels destinés à un usage interne sont portés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.
18. L'amortissement est comptabilisé dans l'état de la performance financière en mode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, à des taux ramenant le coût ou la valeur de ces actifs à leur valeur résiduelle estimée.

Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie

19. Les immobilisations corporelles de la CPS autres que le bâti sont des actifs non générateurs de trésorerie, au même titre que les immobilisations incorporelles. Elles font l'objet de tests de dépréciation à la clôture de chaque exercice. Les immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation au titre de la procédure annuelle de vérification physique. Une dépréciation est constatée dans l'état de la performance financière lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, minorée des coûts de la vente, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.
20. Les dépréciations comptabilisées lors des périodes antérieures sont évaluées à la date de clôture des comptes afin de déterminer si la dépréciation a diminué ou n'existe plus. Une reprise sur dépréciation n'est possible que si la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été fixée, nette des amortissements, si aucune dépréciation n'avait été passée.
21. La CPS détient un portefeuille immatériel d'actifs immobiliers générateurs de trésorerie, actuellement surnuméraires au regard des besoins et loués dans une perspective de rentabilité. Toutefois, ces actifs ne sont pas détenus dans le but principal de générer une rente commerciale, et ne font donc pas l'objet des tests de dépréciation applicables aux actifs générateurs de trésorerie.

Classification des passifs financiers

22. Les passifs financiers sont constitués de dettes, de charges à payer et d'autres passifs et engagements à payer. La CPS a également contracté, en vue de l'acquisition de logements pour ses agents, des emprunts commerciaux.
23. Les dettes et les charges à payer résultant de l'acquisition de biens et de services sont d'abord évaluées à leur juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti lorsque lesdits biens et services sont fournis et acceptés par la CPS. Les passifs sont comptabilisés au montant facturé, après déduction des remises appliquées à la date de clôture des comptes. En l'absence de factures à la date de clôture, les passifs font l'objet d'une estimation.
24. Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur minorée des coûts de transaction. Par la suite, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts payés ou à payer ainsi que les frais de services sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif à mesure qu'ils sont encourus.

Fonds projet non employés

25. Les fonds reçus d'avance correspondent aux contributions versées au titre de périodes ultérieures comme prévu par les accords conclus avec les bailleurs. Ils sont comptabilisés en tant que produits et affectés, au cours de la période indiquée, aux activités auxquelles ils étaient réservés. Les fonds projet inemployés correspondent aux fonds reçus des bailleurs qui seront comptabilisés en produits au titre des périodes ultérieures lorsque les conditions sont réunies ou que les produits sont acquis, c'est-à-dire, en règle générale, au moment de l'utilisation des fonds pour des activités liées aux projets.
26. La CPS facture une redevance administrative au titre de la gestion des projets afin de recouvrer une partie des frais généraux qu'elle encourt en sa qualité de maître d'œuvre des projets. Cette redevance est comptabilisée dans les produits pendant la période de mise en œuvre des projets. Dans la mesure où le résultat des services fournis peut être estimé de manière fiable, les produits liés à ces transactions sont comptabilisés en fonction de l'état d'achèvement desdites transactions à la date de clôture des comptes.

Avantages du personnel**Avantages à court terme**

27. Les avantages à court terme désignent les avantages payables dans les douze mois suivant la fin de l'année pendant laquelle les agents fournissent les services correspondants. Ces avantages comprennent les congés dans les foyers, les salaires et traitements, les absences rémunérées et les autres avantages non pécuniaires à court terme dont bénéficient les agents en poste. Une dépense est constatée dès lors qu'un membre du personnel fournit des services en échange de certains avantages. Un passif est comptabilisé dès lors qu'un avantage n'a pas été utilisé à la date de clôture des comptes. Ce passif correspond au montant versé ou à verser pour régler le passif. Compte tenu de la nature immédiate de ces éléments, les passifs ne sont pas actualisés en fonction de la valeur temps de l'argent et figurent parmi les passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

28. Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les prestations (autres que les indemnités de fin de contrat) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

29. Ces avantages comprennent un régime de retraite (la Caisse de prévoyance de la CPS) et une indemnité de réinstallation. La Caisse de prévoyance de la CPS est un régime de prévoyance à cotisations définies.
30. S'agissant du régime de prévoyance à cotisations définies, l'obligation pour chaque exercice comptable est déterminée par les montants à payer pour l'exercice considéré. Par conséquent, aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense.
31. Les comptes de la Caisse de prévoyance sont audités par des auditeurs externes indépendants et présentés chaque année à l'organe directeur de la CPS.

Autres avantages à long terme

32. Les autres avantages à long terme correspondent aux prestations, totales ou partielles, qui ne sont pas à régler dans les douze mois suivant la fin de l'année au cours de laquelle les agents ont fourni les services correspondants. Ils comprennent la part non courante des droits à congé dans les foyers.
33. Les indemnités de fin de contrat sont comptabilisées en charges uniquement lorsque la CPS est manifestement tenue, sans possibilité réelle de se rétracter, de mettre fin à l'emploi d'un agent avant la date normale de la fin de son contrat ou à lui verser des indemnités de fin de contrat ou une prime de départ à titre d'incitation à un départ volontaire. Les indemnités de fin de contrat sont généralement versées dans un délai de douze mois et sont comptabilisées à un montant égal aux sommes devant être payées.

Droits d'usage

34. Lorsque la CPS signe un accord en vue de l'obtention de droits d'usage sur des actifs dont elle ne détient pas le titre de propriété/la propriété, par exemple des terrains cédés à bail à titre gracieux, la transaction est une opération sans contrepartie directe. Dans ce cas, l'actif et le produit sont comptabilisés à la date d'entrée en vigueur de l'accord. L'actif n'est comptabilisé que s'il satisfait aux critères de comptabilisation des actifs. Il est évalué à la juste valeur de la ressource pour laquelle le droit d'usage a été acquis à la date d'acquisition. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du droit d'usage, si celle-ci est plus courte. Le produit est également comptabilisé à un montant égal à celui de l'actif, sauf si un passif est également comptabilisé.

Constatation des produits

Contributions

35. Les contributions statutaires sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits au début de chaque exercice, dans la mesure où elles constituent des obligations statutaires pour les États et Territoires membres.
36. Les contributions volontaires sont des opérations sans contrepartie directe comptabilisées en produits à la date d'entrée en vigueur des accords de contribution ou à la date de réception des fonds, conformément aux règles financières de la CPS.
37. Les subventions et les fonds projet sont assortis de conditions imposées par les bailleurs et peuvent être globalisés ou fléchés. Les fonds globalisés correspondent aux subventions que la CPS est libre d'utiliser pour les activités relevant de son mandat. Les fonds fléchés sont versés à l'appui d'activités ou de projets spécifiques, définis d'un commun accord entre la CPS et les bailleurs.
38. Les subventions et fonds projet fléchés ne sont comptabilisés en produits qu'à partir du moment où les conditions imposées par les bailleurs sont remplies.
39. Les subventions et fonds projets globalisés sont comptabilisés dès réception de la confirmation de l'engagement.
40. Les autres produits et gains sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis.

Constatation des charges

41. Les charges sont comptabilisées lorsque les biens/services sont fournis et acceptés par la CPS ou comme indiqué ci-après.
42. Si la CPS est le principal maître d'œuvre/gestionnaire d'un projet et confie à des sous-récepteurs l'exécution, en son nom, d'activités précises liées à des projets, en vertu d'arrangements contractuels secondaires, les avances versées à ces organisations ne sont comptabilisées comme des charges qu'à la réception de pièces justificatives confirmant le caractère acceptable des dépenses, et uniquement après réception des biens/services y afférents, conformément aux instructions des bailleurs.

Gestion du risque financier

43. L'Organisation est exposée à un certain nombre de risques financiers, à savoir : le risque de marché (comme le risque de change ou de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la CPS, qui est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers, vise à réduire au minimum les effets potentiellement défavorables sur la santé financière de l'Organisation.

Le CRGA définit les grands principes de gestion des risques, ainsi que les politiques portant sur des questions particulières.

Risque de change

44. L'Organisation est exposée au risque de change induit par les fluctuations des monnaies, et notamment du cours du dollar d'Australie, des États-Unis d'Amérique, des Fidji et de Nouvelle-Zélande. Ce risque est plus spécifiquement lié aux contributions reçues et aux transactions réalisées dans des monnaies étrangères, ainsi qu'aux actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères.

Pour maîtriser le risque de change, la CPS a ouvert des comptes bancaires en plusieurs monnaies afin de profiter de l'issue la plus favorable et de régler les engagements libellés en monnaies étrangères dans la monnaie utilisée par le bailleur pour verser des fonds.

Sur la base des montants notionnels, l'exposition de l'Organisation au risque de change était le suivant:

Monnaie	2017	2016
AUD	5 156 628	1 345 042
NZD	1 793 782	433
USD	5 125 618	3 226 474
FJD	3 478 303	49 973 204

Les taux de change suivants ont été appliqués durant l'exercice pour la conversion en euros :

TAUX EN FIN D'EXERCICE		
Monnaie	2017	2016
AUD	0,6513	0,6825
NZD	0,5917	0,6566
USD	0,8335	0,9422
FJD	0,4053	0,4498

Analyse de sensibilité

45. Les montants exprimés ci-dessous détaillent l'impact qu'aurait eu une variation de 10 %, à la hausse ou à la baisse, des différentes monnaies par rapport à l'euro au 31 décembre 2017. La présente analyse part du principe d'une stabilité de toutes les autres variables, taux d'intérêt inclus.

	AUD	NZD	USD	FJD
Bénéfice ou perte 2017	+ 335 851	+ 106 138	+ 427 220	+ 140 976
	-	-	-	-
Bénéfice ou perte 2016	+ 91 799	+ 28	+ 303 998	+ 2 247 794
	-	-	-	-

Risque de crédit

46. La direction a mis en place une politique en matière de crédit ; l'exposition au risque de crédit est évaluée en permanence. S'agissant des montants à recevoir, le risque de crédit est limité, puisque les contributions statutaires dues par les États et Territoires membres sont considérées comme des dettes souveraines. À la date de clôture, le risque de crédit était peu important.

Risque de liquidité

47. Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau de trésorerie suffisant et de disposer de ressources financières grâce à un montant d'espèces et des facilités de crédit appropriés.

Les passifs financiers de l'Organisation sont analysés ci-dessous ; ils sont regroupés en fonction de la durée restant jusqu'à l'échéance à la date de clôture des comptes.

Passifs financiers	Jusqu'à 1 an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 900 376	-	-	-	5 900 376
Emprunts	398 476	401 773	1 153 858	2 136 471	4 090 578
Total	6 298 852	401 773	1 153 858	2 136 471	9 990 954

Risque de flux de trésorerie et risque de juste valeur sur taux d'intérêt

Actifs financiers

48. Les investissements de la CPS détenus jusqu'à leur échéance (actifs financiers) étant à taux fixe, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Passifs financiers

49. Les emprunts de la CPS (passifs financiers) sont à taux variable. L'Organisation a estimé que le taux d'intérêt à la date à laquelle les emprunts ont été contractés et le taux d'intérêt actuel ont très peu changé et que, par conséquent, l'exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas considérée comme significative.

Par ailleurs, la CPS ne porte ni passif ni actif financier à taux fixe à leur juste valeur au compte de résultat. Par conséquent, les éventuelles variations des taux d'intérêt à la date de clôture de l'exercice n'auraient aucun impact sur l'état de la performance financière. En outre, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, considéré comme raisonnablement proche de la juste valeur.

Réserves

Réserve générale

50. Le terme « réserve générale » désigne le fonds de réserve général établi au moyen de la dotation initiale de l'Organisation, auquel est imputé le résultat annuel du fonds opérationnel à la clôture de l'exercice.

Réserves particulières

51. Le terme « réserves particulières » désigne les fonds établis par le Directeur général à des fins particulières, avec l'approbation de l'organe directeur. Ils sont considérés comme affectés et, en principe, ne peuvent pas être utilisés pour une autre fin que la fin spécifiée.

Fonds spéciaux

52. Le terme « fonds spéciaux » désigne les fonds établis spécialement pour des entités qui s'autofinancent, à savoir le service de gestion immobilière et l'économat.

Engagements, provisions et actifs/passifs éventuels

Engagements

53. Les engagements correspondent aux charges et passifs à venir au titre de contrats conclus à la date de clôture des comptes, et auxquels la CPS peut difficilement se soustraire dans le cours normal de ses activités. Les engagements liés aux contrats de travail sont exclus. Les engagements comprennent :

- les engagements en capital, c'est-à-dire le montant cumulé des dépenses d'investissement ayant fait l'objet d'un contrat mais n'étant pas comptabilisées comme payées ou fournies à la clôture de l'exercice ;
- les contrats de fourniture de marchandises et de prestations de service devant, selon la CPS, être livrés ou fournis dans le cadre de ses activités ordinaires ;
- les autres engagements non résiliables.

Provisions

54. Une provision est comptabilisée lorsque la CPS fait face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés et susceptible d'être évaluée de manière fiable, et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les montants des provisions sont calculés en fonction de la valeur actuelle des charges jugées nécessaires pour éteindre l'obligation.

Actifs/passifs éventuels

55. Un actif éventuel est signalé lorsque l'entrée d'avantages économiques ou d'un potentiel de service est probable. Lorsqu'un actif éventuel devient quasi-certain et que son montant peut être évalué de manière fiable, l'actif et le produit correspondant sont portés aux comptes de l'exercice au cours duquel a eu lieu le changement.
56. Tout passif éventuel est signalé sauf si la possibilité qu'il se concrétise est faible. Si la concrétisation du passif est probable, une provision est portée aux comptes de l'exercice au cours duquel la probabilité s'est inversée.

Impôt sur les sociétés

57. La CPS étant une organisation internationale à but non lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés.

Compensation entre produits et charges

58. Les produits et charges ne sont pas compensés, sauf si une norme comptable l'exige ou l'autorise. En règle générale, cela se produit lorsque des gains et des pertes découlent de transactions similaires.

Compensation entre actifs et passifs

59. Les actifs et les passifs sont compensés et le montant net n'est présenté à l'état de la situation financière que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif et le passif et l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et le passif simultanément.

Note 5

Modifications des données comparatives

1. Afin d'améliorer la présentation des données financières et de rendre compte de l'introduction de nouvelles procédures, les reclassements et ajustements ci-après ont été effectués :
- a) Les données comparatives, libellées en CFP, ont été converties en euros. Pour ce faire, un taux de change fixe a été retenu ; il s'établit à 119,3317422 CFP pour un euro.
- b) Les soldes des comptes débiteurs et créditeurs relatifs aux projets sont désormais présentés à la Note 16. Les comptes créditeurs figuraient auparavant à la Note 9, avec d'autres créances, tandis que les comptes fournisseurs et comptes de régularisation se trouvaient à la Note 12. Les avances versées aux partenaires, qui étaient classées en dettes, ont été reclassées en créances.

Au sein de l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, les données comparatives suivantes ont été retraitées :

Bilan (en EUR)	2016	2016 retraité
Autres créances	37 134	131 431
Avances aux partenaires	-	3 780 772
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	(5 053 075)	(5 147 373)
Fonds projet non employés	(39 127 040)	(42 907 811)
Total	(44 142 981)	(44 142 981)

Au sein du tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2017, les données comparatives suivantes ont été retraitées :

Flux de trésorerie (en EUR)	2016	2016 retraité
Fournitures et services	(33 053 967)	(34 723 698)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 292 254)	(984 032)
Remboursement d'emprunts	-	(837 842)
Évolution des taux de change de la trésorerie	-	1 199 351
Total	(35 346 221)	(35 346 221)

INFORMATION SECTORIELLE : ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)								
	2017		2016		2017		2016	
	Fonds ordinaires	Fonds ordinaires	Fonds projet	Fonds projet	Fonds spéciaux	Fonds spéciaux	Total	Total
Produits								
Contributions des pays membres	17 250 400	17 772 855	48 536 877	20 659 478	-	-	65 787 277	38 432 333
Contributions des non-membres	-	-	12 930 096	31 623 380	-	-	12 930 096	31 623 380
Produits nets – service gestion immobilière	-	-	-	-	490 579	509 651	490 579	509 651
Produits nets – économat	-	-	-	-	(35 107)	(33 067)	(35 107)	(33 067)
Redevance admin. pour gestion de projet	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (intérêts inclus)	518 075	2 725 536	-	-	-	-	518 075	2 725 536
Total produits	17 768 475	20 498 391	61 466 973	52 282 858	455 472	476 584	79 690 920	73 257 833
Charges								
Bureau du Directeur général	3 143 148	2 642 249	623 510	2 340 603	-	-	3 766 658	4 982 852
Opérations et gestion	7 156 066	7 587 673	1 086 096	1 057 861	-	-	8 242 162	8 645 534
Total – administration	10 299 214	10 229 922	1 709 606	3 398 464	-	-	12 008 820	13 628 386
Géosciences	1 365 115	1 974 001	11 094 694	12 528 376	-	-	12 459 809	14 502 377
Développement économique	271 640	459 659	11 128 981	4 635 675	-	-	11 400 621	5 095 334
Évaluation et qualité de l'enseignement	208 515	607 112	1 662 544	2 482 392	-	-	1 871 059	3 089 503
Pêche, aquaculture et écosystèmes marins	1 855 294	2 320 939	10 092 985	7 763 414	-	-	11 948 279	10 084 353
Ressources terrestres	1 012 686	1 520 578	9 111 973	8 948 462	-	-	10 124 659	10 469 040
Santé publique	429 777	1 232 423	4 203 702	1 916 936	-	-	4 633 479	3 149 359
Développement social	592 889	774 625	3 180 715	2 717 235	-	-	3 773 604	3 491 860
Durabilité environnementale et changement climatique	138 277	93 982	6 362 496	5 483 575	-	-	6 500 773	5 577 557
Statistique pour le développement	793 389	905 656	2 919 277	2 408 329	-	-	3 712 666	3 313 985
Total – programmes	6 667 582	9 888 975	59 757 367	48 884 394	-	-	66 424 949	58 773 369
Total charges	16 966 796	20 118 897	61 466 973	52 282 858	-	-	78 433 769	72 401 754
Excédent net pour l'exercice	801 679	379 494	-	-	455 472	476 584	1 257 151	856 078

Note 6

Information sectorielle

1. La CPS segmente ses sources de financement par secteur, en fonction de ses obligations envers les bailleurs et les États et Territoires membres. Cette segmentation permet par ailleurs à l'Organisation de se fixer des objectifs et de prendre des décisions quant à l'affectation future des ressources en faveur des domaines d'action prioritaires.

Fonds ordinaires

2. Les fonds ordinaires sont principalement constitués des contributions statutaires dont doit s'acquitter chaque État et Territoire membre. Ces fonds font l'objet d'un suivi distinct, et la CPS est libre de les utiliser comme elle l'entend. Ils comprennent aussi des produits divers, notamment les produits des intérêts. Les états financiers annuels sont le seul document que la CPS est tenue d'établir à l'intention des membres pour rendre compte de l'utilisation de ces fonds.

Fonds projet

3. Les fonds projet correspondent aux financements que les organismes bailleurs et les États et Territoires membres versent à la CPS en sus de leurs contributions statutaires, en faveur de projets et d'objectifs précis. La CPS n'est pas libre d'utiliser ces fonds comme elle l'entend. L'utilisation qui en est faite et les rapports financiers y afférents doivent satisfaire aux instructions reçues des bailleurs. L'Organisation prélève une redevance administrative comptabilisée en tant que recouvrement des coûts au fur et à mesure de la dépense desdits fonds.

Fonds spéciaux

4. Les fonds spéciaux regroupent les montants générés en interne au titre des activités du service de gestion immobilière et de l'économet. L'économet est un commerce vendant uniquement au personnel des articles divers et des produits hors taxes. Le service de gestion immobilière gère les logements du parc immobilier de la CPS occupés par des agents de l'Organisation. Cette dernière prend à sa charge 75 % du montant des loyers, et les agents, les 25 % restants. L'utilisation que la CPS fait des excédents générés au titre de ces transactions n'est soumise à aucune restriction.

Note 7

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Fonds détenus sur des comptes bancaires	48 957 096	34 905 845
Petite caisse	24 430	4 134
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	48 981 526	34 909 979
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	11 694 912	15 468 848
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	11 694 912	15 468 848
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	60 676 438	50 378 827

Trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance par monnaie

	31/12/2017	31/12/2016
Dollar australien	3 358 316	917 985
Franc Pacifique (CFP)	8 947 961	12 016 778
Euro	40 549 848	11 377 257
Dollar fidjien	1 409 889	22 477 947
Livre sterling	564 031	275 401
Dollar néo-zélandais	1 061 437	284
Tala (Samoa)	17 644	7 566
Dollar des Îles Salomon	257 655	115 460
Pa'anga (Tonga)	37 527	-
Dollar des États-Unis	4 271 978	3 039 984
Vatu (Vanuatu)	200 152	150 165
Total	60 676 438	50 378 827

Note 8

Contributions statutaires – versements à recevoir et anticipés (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Contributions statutaires à recevoir	2 004 753	3 996 548
Provision pour dépréciation	(703 800)	(483 424)
Total contributions statutaires – actif	1 300 953	3 513 124
Contributions statutaires – versements anticipés	-	1 717 900
Total contributions statutaires – passif	-	1 717 900

Analyse chronologique des contributions à recevoir en souffrance :

1 jour à 1 an	1 381 378	3 247 836
2 à 4 ans	298 375	472 777
Plus de 4 ans	325 000	275 935
Provision pour dépréciation	(703 800)	(483 424)
Contributions statutaires à recevoir	1 300 953	3 513 124

Note 9

Autres créances et prépaiements (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Économat	44 096	47 029
Dépôts et obligations	71 226	19 322
Personnel	97 119	65 080
Autres débiteurs	210 795	-
Total autres créances	423 236	131 431

Note 10

Immobilisations corporelles

1. La CPS distingue deux catégories d'immobilisations corporelles : les actifs principaux et les actifs afférents aux projets. Les actifs principaux comprennent les actifs acquis et enregistrés par le service de gestion immobilière, les résultats qui s'y rapportent étant classés dans les fonds spéciaux. Le classement d'actifs dans cette catégorie dépend principalement de la source de financement ayant servi à leur acquisition. Lorsque des fonds sont fournis en vue de travaux de rénovation, la catégorie préexistante de l'actif faisant l'objet de ces travaux est prise en considération à titre secondaire.
2. Au 31 décembre 2017, la CPS n'enregistrait aucune dépréciation sur ses immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN EUR)										
Descriptif de fonctions	Terrains	Bâtiments	Total Foncier	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules	Construction en cours	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2016	6 392 274	27 962 415	34 354 689	4 154 401	7 891 340	1 288 572	264 995	1 638 870	708 661	50 301 528
Acquisitions (a) ¹	-	2 838	2 838	179 987	115 415	2 652	-	58 717	882 253	1 241 862
Cessions	-	(85 664)	(85 664)	(958 885)	(4 094 027)	(955 706)	(177 136)	(171 222)	-	(6 442 640)
Transferts	-	1 541 709	1 541 709	-	-	-	-	-	(1 541 709)	-
Au 31 décembre 2017	6 392 274	29 421 298	35 813 572	3 375 503	3 912 728	335 518	87 859	1 526 365	49 205	45 100 750
Amortissements cumulés										
Au 31 décembre 2016	-	(15 667 393)	(15 667 393)	(3 765 705)	(7 494 047)	(1 273 981)	(262 735)	(1 330 636)	-	(29 794 497)
Amortissements (b) ²	-	(545 710)	(545 710)	(179 336)	(262 890)	(6 135)	(712)	(148 398)	-	(1 143 181)
Amortissements sur cessions	-	48 070	48 070	896 709	4 011 090	947 209	175 588	137 584	-	6 216 250
Au 31 décembre 2017	-	(16 165 033)	(16 165 033)	(3 048 332)	(3 745 847)	(332 907)	(87 859)	(1 341 450)	-	(24 721 428)
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2017	6 392 274	13 256 265	19 648 539	327 171	166 881	2 611	-	184 915	49 205	20 379 322
Soit :										
Fonds ordinaires	6 392 274	11 255 997	17 648 271	88 579	125 614	2 611	-	71 045	-	17 936 120
Fonds projet	-	2 000 268	2 000 268	238 592	41 267	-	-	113 870	49 205	2 443 202
	6 392 274	13 256 265	19 648 539	327 171	166 881	2 611	-	184 915	49 205	20 379 322
Valeur après amortissement										
Au 31 décembre 2016	6 392 274	12 295 022	18 687 296	388 696	397 292	14 590	2 260	308 234	708 661	20 507 030

¹ Merci de vous référer à la note 10 (a)

² Merci de vous référer à la note 10 (b)

(a) Acquisitions	31/12/2017	31/12/2016
Fonds ordinaires	834 394	223 621
Fonds projet	1 308 115	1 436 869
Fonds spéciaux (gestion immobilière)	641 062	628 730
Transferts – fonds projet	(1 541 709)	(1 308 223)
	1 241 862	980 997
(b) Amortissements	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations corporelles – fonds ordinaires	366 160	861 104
Immobilisations corporelles – fonds projet	493 871	856 949
Immobilisations incorporelles – fonds ordinaires	-	368
Immobilisations incorporelles – fonds projet	12 249	5 136
Fonds ordinaires et fonds projet	872 280	1 723 557
Moins compensation du crédit reporté	(506 120)	(689 538)
Amortissements nets – fonds ordinaires et fonds projet	366 160	1 034 019
Fonds spéciaux (gestion immobilière) Note 17	283 150	273 947
Total amortissements	1 155 430	1 997 504
Soit :		
Immobilisations corporelles	1 143 181	1 992 000
Immobilisations incorporelles	12 249	5 504
	1 155 430	1 997 504

Note 11

Immobilisations incorporelles (en EUR)

	Coût	Amortissements	Total
Au 31 décembre 2016	488 756	(484 372)	4 384
Ajustements de change – Suva	-	-	-
Acquisitions	29 326	-	29 326
Dépenses d'amortissement	-	(12 249)	(12 249)
Cessions	(138 030)	136 120	(1 910)
Au 31 décembre 2017	380 052	(360 501)	19 551
Soit :	31/12/2017	31/12/2016	
Fonds ordinaires	-	-	
Fonds projet	19 551	4 384	
	19 551	4 384	

Au 31 décembre 2017, la CPS n'enregistrait aucune dépréciation sur ses immobilisations incorporelles.

Note 12

Comptes fournisseurs et comptes de régularisation (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes fournisseurs et comptes de régularisation	4 441 615	2 218 764
Projet et autres créditeurs	743 961	2 928 609
Fonds programme non dépensés	714 800	-
Total comptes fournisseurs et comptes de régularisation	5 900 376	5 147 373

Note 13

Provisions (en EUR)

1. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les indemnités de réinstallation et la prise en charge des frais de rapatriement de l'agent, des membres de sa famille et de ses effets personnels dans son pays natal. Ces avantages sont prévus dans les Statuts du personnel. La provision pour les congés dans les foyers des expatriés est calculée sur trois ans et s'appuie sur une estimation de la taille moyenne des familles et des prix des billets d'avion.
2. L'indemnité de réinstallation est fixe, tandis que le montant des frais de rapatriement est calculé en fonction des coûts estimés. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué.
3. La CPS a mis en place un régime de prévoyance à cotisations définies par le biais de la Caisse de prévoyance. Les agents et la CPS y cotisent à parts égales, en versant le même pourcentage du salaire de base. Les avoirs de la Caisse de prévoyance sont investis dans des placements à terme à faible risque. L'investissement est reversé aux agents sous forme d'avantage postérieur à l'emploi. La CPS n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si la Caisse n'a pas assez d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice considéré ou les exercices antérieurs. Les cotisations à ce régime de retraite sont portées au compte de résultat de l'exercice concerné. La CPS n'a plus d'obligation de paiement une fois que les cotisations ont été versées. Le régime de prévoyance à cotisations définies est régi par le Règlement de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique.
4. La provision pour dépenses non admissibles liées aux projets s'applique à des projets financés par les bailleurs qui font l'objet d'un contentieux financier.

	Provisions agents	Dépenses non admissibles liées aux projets	Projets autres	Total
Solde d'ouverture au 31/12/2016	3 820 330	3 955 822	224 812	8 000 964
Acquisitions	3 975 328	3 539 494	-	7 514 822
Reprises – utilisées	(2 813 384)	-	(145 733)	(2 959 117)
Solde de clôture au 31/12/17	4 982 274	7 495 316	79 079	12 556 669

	31/12/2017	31/12/2016
Courants	11 041 294	4 995 360
Non courants	1 515 375	3 005 604
	12 556 669	8 000 964

Note 14

Emprunts (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	4 430 100	5 267 942
Moins remboursement du capital de l'emprunt	(339 522)	(837 842)
Total emprunts	4 090 578	4 430 100
Courants	398 476	339 519
Non courants	3 692 102	4 090 581
	4 090 578	4 430 100

La CPS a contracté cinq emprunts à terme garantis auprès de la Banque Calédonienne d'Investissement (BCI), deux emprunts à terme non garantis auprès de la Banque de Nouvelle Calédonie (BNC) et un emprunt à terme non garanti auprès de la Caisse de prévoyance de l'Organisation. Tous ces emprunts sont liés à des placements immobiliers.

Emprunts à terme garantis de la BCI

1. Le capital du premier emprunt (n° 21301149) s'établit à 482 478 dollars des États-Unis, dont 351 396 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 166 dollars par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,17 % par an.

L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R LOT 2+F4 DOMAINE ANSE VATA.

2. Le capital du deuxième emprunt (n° 21305032) s'établit à 527 940 dollars des États-Unis, dont 401 105 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 389 dollars par mois pendant une période de quinze ans se terminant en novembre 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,88 % par an.

L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 673 1R TRUBERT N'GEA.

3. Le capital du troisième emprunt (n° 21305033) s'établit à 620 120 dollars des États-Unis, dont 477 413 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 979 dollars par mois pendant une période de quinze ans se terminant en janvier 2029. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,88 % par an.

L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 379 53R REVERCE TUBAND.

4. Le capital du quatrième emprunt (n° 21301173) s'établit à 553 080 dollars des États-Unis, dont 402 816 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 3 630 dollars par mois pendant une période de quinze ans se terminant en avril 2028. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,17 % par an.

L'emprunt est garanti par le bien suivant : 1R IMM BATI LT337 DOMAINE TUBAND.

5. Le capital du cinquième emprunt (n° 21403173) s'établit à 796 100 dollars des États-Unis, dont 689 524 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 4 219 dollars par mois pendant une période de vingt ans se terminant en août 2034. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,50 % par an.

L'emprunt est garanti par le bien suivant : LOT 224 DOMAINE TUBAND.

Emprunts à terme non garantis de la BNC

1. Le capital du premier emprunt (n° 0026117 01) s'établit à 1 592 200 dollars des États-Unis, dont 965 258 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 9 411 dollars par mois pendant une période de dix-sept ans et neuf mois se terminant en juin 2027. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 2,24 % par an.
2. Le capital du deuxième emprunt (n° 0028680 01) s'établit à 1 089 400 dollars des États-Unis, dont 713 338 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 5 412 dollars par mois pendant une période de dix-neuf ans et onze mois se terminant en février 2030. Le taux d'intérêt variable a été fixé à 1,33 % par an.

Les emprunts susmentionnés sont des dispositifs à terme non garantis.

Emprunts à terme non garantis de la Caisse de prévoyance

Le montant du capital de cet emprunt s'établit à 407 268 dollars des États-Unis, dont 89 725 dollars restant dus au 31 décembre 2017. Le montant des échéances (capital et intérêts) est fixé à 2 842 dollars par mois pendant une période de quatorze ans et onze mois se terminant en septembre 2020. Le taux d'intérêt fixe a été fixé à 3,15 % par an.

Note 15

Crédit reporté – immobilisations corporelles (en EUR)

Descriptif de fonctions	Bâtiments	Équipement général	Matériel informatique	Mobilier	Logements	Véhicules	Immobilisations incorporelles	Construction en cours	Autres	Total
Coût ou estimation										
Au 31 décembre 2016	1 193 227	1 558 120	1 529 101	146 510	38 002	719 682	176 418	694 953	-	6 056 013
Acquisitions	197 353	107 663	-	-	-	29 286	29 326	43 840	-	407 468
Transferts	738 793	-	-	-	-	-	-	(738 793)	-	-
Cessions	(6 824)	(216 422)	(656 601)	(20 510)	(867)	(144 519)	(138 031)	-	-	(1 183 774)
Au 31 décembre 2017	2 122 549	1 449 361	872 500	126 000	37 135	604 449	67 713	-	-	5 279 707
Amortissements										
Au 31 décembre 2016	(68 351)	(1 223 426)	(1 249 767)	(139 618)	(37 459)	(488 615)	(172 035)	-	-	(3 379 271)
Amortissements	(55 720)	(149 257)	(174 277)	(2 213)	(173)	(112 847)	(12 249)	-	-	(506 736)
Amortissements sur cessions	1 790	161 915	592 808	15 831	497	110 882	136 125	-	-	1 019 848
Au 31 décembre 2017	(122 281)	(1 210 768)	(831 236)	(126 000)	(37 135)	(490 580)	(48 159)	-	-	(2 866 159)
Autres au 31 décembre 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres au 31 décembre 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	9 314	9 314
Valeur après amortissement au 31 décembre 2017	2 000 268	238 593	41 264	-	-	113 869	19 554	-	-	2 413 548
Valeur après amortissement au 31 décembre 2016	1 124 876	334 694	279 334	6 892	543	231 067	4 383	694 953	9 314	2 686 056
31/12/2017 31/12/2016										
Courants	506 736	725 417								
Non courants	1 906 812	1 960 639								
	2 413 548	2 686 056								

Note 16

Fonds projet (en EUR)

SYNTHÈSE DES SOMMES DÉTENUES POUR/(DUES PAR) LES BAILLEURS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Sommes détenues pour le compte des bailleurs (voir Annexe A)	45 507 243	42 903 621
Provisions pour annulation de projet	-	4 190
Autres passifs projet	822 811	-
Fonds projet non employés	46 330 054	42 907 811
Sommes dues par les bailleurs	(3 349 790)	(4 374 335)
Factures non acquittées des bailleurs	-	108 147
Fonds projet à recevoir	(3 349 790)	(4 266 188)
Montant net des fonds détenus pour le compte des bailleurs	42 980 264	38 641 623

Note 17

Fonds spéciaux (en EUR)

	Logements	Économat	Total
Solde au 01/01/2016	6 808 843	117 545	6 926 388
Produits	1 803 345	582 214	2 385 559
Charges	(1 293 694)	(615 281)	(1 908 975)
Excédent/(déficit) opérationnel	509 651	(33 067)	476 584
Solde au 31/12/2016	7 318 494	84 478	7 402 972
Produits	1 683 966	504 620	2 188 586
Charges	(1 193 387)	(539 727)	(1 733 114)
Excédent/(déficit) opérationnel	490 579	(35 107)	455 472
Solde au 31/12/2017	7 809 073	49 371	7 858 444

L'excédent/(déficit) opérationnel est ventilé comme suit :

	Logements	Économat	Total
Revenus locatifs	1 669 644	-	1 669 644
Ventes de l'économat	-	504 620	504 620
Autres produits	14 322	-	14 322
Coûts de personnel	(258 444)	(105 230)	(363 674)
Dépenses de fonctionnement et autres dépenses	(571 130)	(434 497)	(1 005 627)
Amortissements	(283 150)	-	(283 150)
Charges financières	(80 663)	-	(80 663)
	490 579	(35 107)	455 472

Note 18

Contributions volontaires des pays membres (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Australie	7 039 200	7 514 829
France	305 000	305 000
Total	7 344 200	7 819 829

Note 19

Contributions statutaires et subventions des pays hôtes

	31/12/2017	31/12/2016
Samoa américaines	52 794	52 794
Australie	2 681 600	2 681 600
Îles Cook	43 576	43 576
États fédérés de Micronésie	220 374	267 200
Fidji	162 237	162 237
France	2 095 000	2 095 000
Polynésie française	108 940	108 940
Guam	57 822	57 822
Kiribati	58 073	58 073
Îles Marshall	43 576	43 576
Nauru	46 174	46 174
Nouvelle-Calédonie	511 180	511 180
Nouvelle-Zélande	1 717 900	1 717 900
Niue	35 196	35 196
Îles Mariannes du Nord	52 794	52 794
Palau	43 576	43 576
Papouasie-Nouvelle-Guinée	301 680	301 680
Pitcairn	35 196	35 196
Samoa	72 571	72 571
Îles Salomon	114 471	114 471
Tokelau	46 174	46 174
Tonga	63 353	63 353
Tuvalu	46 174	46 174
États-Unis d'Amérique	1 188 003	1 188 003
Vanuatu	72 571	72 571
Wallis et Futuna	35 195	35 196
Total	9 906 200	9 953 027

Note 20

Produits des intérêts (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts sur dépôts à terme	308 207	254 473
Intérêts sur créances	5 295	9 940
Total	313 502	264 413

Note 21

Coûts de personnel (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires	19 614 655	21 155 791
Personnel temporaire/intérimaire	158 517	397 487
Congés	2 133 308	845 503
Primes et versements spéciaux	131 916	148 818
Indemnités	2 660 481	2 982 417
Logements	2 912 112	3 059 741
Heures supplémentaires	140 686	130 385
Assurance maladie	1 733 216	1 722 124
Caisse de prévoyance	1 642 873	1 782 957
Autres	71 087	83 027
Total	31 198 851	32 308 250

Note 22

Dépenses de fonctionnement et autres dépenses (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Location externe	221 750	658 585
Consommables	3 563 166	3 510 902
Services collectifs	523 901	525 288
Fret et livraisons	272 545	259 286
Provisions – dépenses (fonds projet)	3 539 494	3 001 002
Provisions – contributions statutaires	220 400	148 224
Provisions – autres	60 912	21 408
Réparation et maintenance	941 408	911 260
Publications et matériel de production	717 643	601 701
Frais d'audit	151 631	160 208
Sécurité	122 954	109 981
Autres	164 777	302 523
Total	10 500 581	10 210 368

Note 23

Comparatif des montants effectifs et des montants inscrits au budget

1. La diminution des produits par rapport au budget tient à un taux d'exécution des projets plus faible que prévu. Les défis logistiques liés aux projets reposant sur des achats ont entraîné une baisse du taux d'exécution des projets.
2. L'augmentation des dépenses de la Direction opérations et gestion par rapport au budget prévu tient principalement aux provisions pour créances douteuses et aux dépenses non admissibles liées aux projets essentiellement imputables à la Division géosciences et à la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, pour un montant de 3,6 millions d'euros. Les économies dégagées au titre du processus de priorisation engagé à l'échelle de la CPS ont permis de compenser ce surcoût.

Note 24

Informations relatives aux parties liées à la CPS

1. Les parties liées à la CPS sont les suivantes :
 - i) la Caisse de prévoyance de la CPS, et
 - ii) les principaux membres de la direction.

Caisse de prévoyance de la CPS

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt CPS	89 726	120 434

b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Remboursement d'emprunt	30 708	29 798
Cotisations retraite	2 028 306	2 306 621

Principaux membres de la direction

Les principaux membres de la direction sont les personnes chargées et responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité. Au cours de l'exercice, les responsables suivants ont été désignés comme faisant partie des principaux membres de la direction : le Directeur général, les Directeurs généraux adjoints (Suva et Nouméa), le Directeur de la Cellule stratégie, programmation et amélioration continue, le Directeur de la Cellule communication et information du public, le Directeur des finances, le Directeur des services d'information, les Directeurs des antennes régionales (Mélanésie et Micronésie), le Directeur du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement, le Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, le Directeur de la Division géosciences, le Directeur de la Division ressources terrestres, le Directeur de la Division santé publique, le Directeur du Département développement social, le Directeur de la Division statistique et le Directeur du Programme durabilité environnementale et changement climatique.

La rémunération totale des principaux membres de la direction se compose d'avantages à court terme uniquement. Elle est détaillée ci-dessous (en EUR) :

	31/12/2017	31/12/2016
Avantages du personnel	2 529 750 EUR	2 410 926 EUR

Note 25

Nombre d'agents

À la fin de l'exercice, la CPS comptait, en moyenne 576 agents, contre 600 en 2016.

Note 26

Engagements et actifs/passifs éventuels

Actifs éventuels

1. Comme cela était déjà le cas à fin 2016, la CPS n'avait pas d'actif éventuel au 31 décembre 2017.

Passifs éventuels

2. Comme cela était déjà le cas à fin 2016, la CPS n'avait pas de passif éventuel au 31 décembre 2017.

Engagements en dépenses d'investissement

3. Comme cela était déjà le cas à fin 2016, aucune dépense d'investissement n'était approuvée ou engagée au 31 décembre 2017.

Note 27

Événements ultérieurs à la clôture du bilan

Aucun élément ou événement ayant affecté ou étant susceptible d'affecter de manière significative l'activité ou la situation de la CPS n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.



Avertissement

Les données financières supplémentaires figurant de la page 33 à la page 40 sont présentées telles qu'elles apparaissent dans les livres et registres de la CPS n'ayant pas été soumis aux procédures de vérification appliquées dans le cadre de notre audit de la CPS pour l'exercice clos au 31 décembre 2017. Il convient de noter que l'ensemble des aspects relatifs auxdites données financières supplémentaires n'ont pas été examinés dans le cadre de notre audit. C'est pourquoi nous ne formulons aucun avis concernant lesdites données et ne garantissons ni leur exactitude ni leur fiabilité.

Conformément à la politique appliquée par notre société, ni notre société ni tout membre ou employé de celle-ci ne pourront être tenus responsables de quelque manière que ce soit envers toute personne (autre que la direction de la CPS) s'agissant desdites données, y compris des éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, qu'elles découlent d'une négligence ou autre.

3rd May , 2018
Suva, Fidji

KPMG
KPMG
experts-comptables

Annexe A

Détail des mouvements de fonds projet (du 01/01/2017 au 31/12/2017) – par bailleur, en EUR

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dues par les bailleurs
DPCA01X	Durabilité environnementale et changement climatique	31/12/2018	Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT)	7 708 489	12 826 410	20 534 899	14 868 322	5 666 577	5 677 265	(10 688)
SDDA33X	Statistique pour le développement	31/12/2017	Durabilité environnementale et changement climatique – Durabilité	9 286	-	9 286	7 344	1 942	1 942	-
HPRZ03X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2012	AusAID – Recensement 2009 – Assistance technique	84 901	(51 801)	33 100	-	33 100	33 100	-
BASA01X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/07/2017	AusAID-Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	210 703	685 932	896 635	811 986	84 649	84 649	-
LTBT02X	Commerce et industries agroalimentaires	01/07/2017	Bourses – DFAT	32 220	62 263	94 483	9 400	85 084	85 084	-
GWGA03X	Département eau et assainissement	01/01/2014	Projet sur l'accès aux marchés des produits horticoles et agricoles du Pacifique (PHAMA)	221 122	362 535	583 657	441 182	142 475	142 475	-
ODSA02X	Bureaux décentralisés	17/10/2014	AusAID/CPS – Programme MCCA – Tuvalu	161 409	-	161 409	3 562	157 847	157 847	-
SDDA48X	Statistique pour le développement	01/07/2016	Ministère des affaires foncières – Assistance technique – Îles Salomon (enquêtes sur les ménages)	103 519	339 955	443 474	275 064	168 409	168 409	-
HPRZ25X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2017	DFAT – Programme de renforcement des services statistiques dans le Pacifique	150 927	1 405 483	1 556 410	1 380 321	176 089	176 089	-
GWGA02X	Département eau et assainissement	01/01/2014	Projet Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne – DFAT	-	669 479	669 479	474 935	194 544	194 544	-
GOMC24X	Département îles et océan	23/02/2017	AusAID/CPS – Programme MCCA – Fidji, Tokelau et Tonga	285 439	-	285 439	87 518	197 921	197 921	-
GOLP03X	Département îles et océan	01/01/2018	Projet de démonstration concernant la prévision des inondations côtières	2 480	292 210	294 690	63 210	231 481	231 481	-
GOSL01X	Département îles et océan	01/07/2012	PPSLP-AusAID – Activités – Extension du plateau continental – Programme de renforcement des liens avec le secteur public océanique	284 557	91 635	376 192	110 021	266 171	266 171	-
SDDA45X	Statistique pour le développement	Mars 2017	Programme de soutien climat et océans – Pacifique	218 451	937 454	1 155 905	841 455	314 450	314 450	-
HHZD14X	Développement humain	01/01/2013	Renforcement des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation dans le Pacifique 2015-2017	1 043 539	471 654	1 515 193	1 187 670	327 523	327 523	-
BACA05X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	08/06/2017	Projet Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les pays insulaires océaniques	141 761	1 112 325	1 254 086	795 937	458 150	458 150	-
SDDA51X	Statistique pour le développement	09/06/2017	Évaluation et qualité de l'enseignement dans le Pacifique	65 045	1 019 704	1 084 750	597 902	486 847	486 847	-
ODSA09X	Bureaux décentralisés	23/11/2015	DFAT – Soutien technique bilatéral au service national de la statistique des Îles Salomon	-	528 368	528 368	46	528 322	528 322	-
HHYM16X	Développement humain	10/05/2017	DFAT – Programme Youth@Work – Provinces Malaita et Ouest – phase 2	-	787 100	787 100	202 106	584 995	584 995	-
LFRZ11X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	15/05/2017	Programme de leadership dans le Pacifique – Soutien aux activités du Conseil de la jeunesse du Pacifique – GA65710-1c	-	49 816	49 816	52 455	(2 639)	-	(2 639)
FCMG03X	Programme pêche côtière	30/09/2017	DFAT73434 – Faire du CePaCT un domaine d'excellence de la CPS	-	67 060	67 060	8 587	58 473	58 473	-
GRDD03X	Département réduction des risques de catastrophe	30/09/2017	DFAT – Projet de gestion écosystémique et communautaire de l'halieutique	-	249 638	249 638	13 825	235 813	235 813	-
HPRZ23X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/2017	Projet PIEMA DFAT – ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce	-	418 141	418 141	449	417 692	417 692	-
			DFAT – Projet d'accès à la justice dans les Îles Salomon	-	132 898	132 898	38 312	94 585	94 585	-

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges 31/12/2017	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes des par les bailleurs
EEZ01X	Département énergie	26/04/2012	30/06/2019	Programme océanien d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS)	699 140	10 149	709 289	279 560	429 729	429 729
MULT	Plusieurs divisions	2015	2017	DFAT – Financement des programmes 2015-2017	3 958 672	3 140 800	7 099 472	-	-	-
PDA06P	Division santé publique	2018	2020	DFAT – Financement des programmes 2018-2020	-	-	-	8 048	(8 048)	(8 048)
HPR21X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/10/2016	31/12/2017	CAPP Phase 4	35 317	43 612	78 929	77 955	974	974
Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce (MFAT)				3 514 835	8 205 788	11 720 624	5 821 368	5 899 256	5 900 143	(887)
GWPM06X	Département eau et assainissement	19/10/2017	31/12/2019	MFAT – Améliorer l'accès au financement climatique en Océanie	-	87 378	87 378	-	87 378	87 378
LTPH12X	Commerce et industries agroalimentaires	01/04/2014	30/06/2017	Projet de lutte biologique dans le Pacifique	1 803	19 255	21 059	18 717	2 341	2 341
FCDV06X	Programme pêche côtière	13/04/2013	31/05/2018	Programme océanien de formation halieutique en Nouvelle-Zélande	71 494	113 535	185 029	139 940	45 089	45 089
FCFP82X	Programme pêche côtière	30/06/2014	31/03/2019	Programme d'aide néo-zélandais – Programme de pêche côtière durable à Kiribati	182 547	-	182 547	60 910	121 636	121 636
GOMC21X	Département îles et océan	01/04/2015	30/03/2020	Programme régional d'assistance hydrographique – Initiative régionale sur la navigation en Océanie	140 081	74 774	214 856	87 470	127 386	127 386
BAAA02X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	01/04/2015	28/02/2018	Évaluation P/LNA	36 636	1 309 343	1 345 979	847 672	498 307	498 307
GWPM05X	Département eau et assainissement	01/01/2015	01/01/2020	Programme d'aide néo-zélandais – Sécurité hydrique dans certains États et Territoires océaniques	(181 465)	1 396 903	1 215 438	685 593	529 845	529 845
FCOA05X	Programme pêche côtière	01/07/2016	30/06/2021	MFAT – Aquaculture – sécurité alimentaire et croissance économique	493 712	725 437	1 219 149	556 407	662 742	662 742
FOFS57X	Programme pêche hauturière	Jun 2017	Mai 2022	MFAT – Évaluation des stratégies de gestion océaniques	-	1 106 970	1 106 970	26 766	1 080 204	1 080 204
FCMG01X	Programme pêche côtière	20/06/2016	30/06/2021	MFAT – Améliorer la gestion halieutique au profit de la sécurité alimentaire et de la pérennisation des moyens de subsistance des populations océaniques	936 671	984 947	1 921 617	657 137	1 264 481	1 264 481
MULT	Plusieurs divisions	2014	2016	MFAT – Fonds programmes 2014-2016	1 833 357	(50 082)	1 783 275	1 700 151	83 124	83 124
MULT	Plusieurs divisions	2017	2019	MFAT – Fonds programmes 2017-2019	-	2 437 326	2 437 326	1 040 604	1 396 722	1 396 722
Union européenne (UE)				13 931 563	25 164 407	39 095 969	21 601 056	17 494 913	19 473 722	(1 978 808)
DPPA01X	Durabilité environnementale et changement climatique	25/03/2013	28/06/2018	Projet INTEGRE	(537 868)	2 880 000	2 342 132	2 816 371	(474 239)	(474 239)
GOGM01X	Département îles et océan	03/03/2010	31/12/2016	Projet Ressources minérales des grands fonds marins	(550 329)	17 465	(532 864)	(63 932)	(468 932)	(468 932)
GWPM01X	Département eau et assainissement	12/12/2013	12/12/2018	Amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Kiribati	1 410 325	143 080	1 553 405	1 980 906	(427 501)	(427 501)
FDA332X	Bureau des Directeurs	17/04/2010	03/09/2015	Projet SciCOFish – 4 ^e année – composantes côtière et hauturière	(218 495)	-	(218 495)	-	(218 495)	(218 495)
FDA343X	Bureau des Directeurs	17/04/2010	03/09/2015	Projet SciCOFish – 5 ^e année – composantes côtière et hauturière	(49 645)	-	(49 645)	-	(49 645)	(49 645)
LTF401X	Commerce et industries agroalimentaires	01/06/2011	01/03/2017	IACT – Accroissement du commerce de produits agricoles	664 201	951 847	1 616 048	1 594 460	21 588	21 588
GOMC03X	Département îles et océan	06/11/2013	31/12/2016	Extraction de sédiments respectueuse de l'environnement à Tarawa – EU KI 05	110 615	2 176	112 791	68 314	44 477	44 477
LRLM07X	Gestion durable des ressources terrestres	01/01/2015	31/12/2018	Commerce équitable – Renforcement des capacités et services de conseils	359 101	-	359 101	184 090	175 011	175 011
LFGR10X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	30/12/2010	31/12/2016	Projet d'adaptation des cultures multipliées par clonage au changement climatique	188 584	-	188 584	11 760	176 824	176 824
EERZ04X	Département énergie	10/05/2015	10/10/2015	Énergies renouvelables (Projet North-REP) – Général	256 340	(69 878)	186 463	5 978	180 485	180 485

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçus des bailleurs	Total disponible	Charges 31/12/2017	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
LRLM04X	Gestion durable des ressources terrestres	12/06/2012	Amélioration des services essentiels au profit de l'agriculture – commerce équitable	502 684	-	502 684	310 278	192 406	192 406	-
EEBZ01X	Département énergie	01/08/2014	EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels)	1 475 317	(30 390)	1 444 927	1 116 203	328 723	328 723	-
ETLT01X	Département transports	16/10/2013	UE – Programme Microprojets Fidji – Lautoka	28 342	2 867 166	2 895 508	1 417 642	1 477 866	1 817 862	(339 996)
GWRM10X	Département eau et assainissement	04/11/2014	UE/CPS – Projet KIRIWATSAN dans les îles périphériques – Phase II	(264 306)	1 701 886	1 437 580	859 515	578 065	578 065	-
LRF114X	Gestion durable des ressources terrestres	11/02/2016	UE – Développement de la filière noix de coco dans le Pacifique	1 808 973	-	1 808 973	537 058	1 271 915	1 271 915	-
LSOZ25X	Engagement stratégique et élaboration de politiques	15/03/2013	Programme intra-ACP de promotion des politiques agricoles	2 620 488	4 346	2 624 834	1 268 973	1 355 862	1 355 862	-
LRLM01X	Gestion durable des ressources terrestres	03/06/2014	UE – Projet Reforest Fiji	801 741	2 292 508	3 094 249	1 606 554	1 487 695	1 487 695	-
GRRR13X	Département réduction des risques de catastrophe	05/07/2017	UE – Projet de résilience climatique de la préparation à El Niño dans le Pacifique Nord	-	1 778 858	1 778 858	74 587	1 704 271	1 704 271	-
ETLT02X	Département transports	22/01/2015	UE – Canne à sucre – Projet rural d'accès au réseau routier	1 693 529	6 771 577	8 465 106	5 115 629	3 349 477	3 349 477	-
GRDP03X	Département réduction des risques de catastrophe	06/09/2013	Projet ACP-UE de renforcement de la sécurité et de la résilience dans le Pacifique	3 631 966	5 853 766	9 485 732	2 696 671	6 789 061	6 789 061	-
Banque mondiale										
GRRR14X	Département réduction des risques de catastrophe	23/06/2017	WB PREP II D182-MH SDR3m	(20 536)	614 503	593 968	592 186	1 781	53 333	(51 552)
GRRR11X	Département réduction des risques de catastrophe	02/10/2015	Banque mondiale – PREP (Programme pour la résilience du Pacifique) – IDA D0740 3,68 millions de dollars É.-U.	(105 481)	539 410	433 929	453 889	(19 960)	-	(19 960)
GRRR12X	Département réduction des risques de catastrophe	02/10/2015	Banque mondiale – PREP – PPRCTF A1131 5,79 millions de dollars É.-U.	84 945	75 093	160 038	106 705	53 333	53 333	-
Tous les organismes des Nations Unies										
LTFA10X	Commerce et industries agroalimentaires	01/03/2016	Rallier les jeunes de Vanuatu à l'agriculture biologique	81 438	-	81 438	194 400	(112 962)	-	(112 962)
LTFA09X	Commerce et industries agroalimentaires	01/03/2016	Rallier les jeunes des Fidji à l'agriculture biologique	85 293	65 082	150 375	208 503	(58 128)	-	(58 128)
GWRR01X	Département eau et assainissement	30/07/2015	FEM/approche « de la montagne au récif » – essai de gestion intégrée de l'eau, des terres, des forêts et des zones côtières	54 274	1 113 570	1 167 844	1 175 349	(7 505)	-	(7 505)
EEEC03X	Département énergie	01/07/2017	Centre et réseau de technologies climatiques proposés (CTCN) – Forum régional des États et Territoires insulaires océaniques	-	16 931	16 931	18 740	(1 809)	-	(1 809)
EEEC02X	Département énergie	03/12/2016	Création du Centre océanien pour les énergies renouvelables	(2 133)	264 225	262 092	104 805	157 287	157 287	-
HPRR22X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/05/2017	Fonds d'affection spéciale des Nations Unies – Projet ONU Femmes	-	158 969	158 969	28 364	130 605	130 605	-
HHYM17X	Développement humain	01/01/2017	PNUD – Programme pour les jeunes entrepreneurs urbains	-	106 174	106 174	48 851	57 323	57 323	-
SDDA50X	Statistique pour le développement	15/08/2016	UNICEF – Progresser sur les questions de droits de l'enfant	-	61 284	61 284	15 013	46 271	46 271	-
Agence des aires marines protégées (AAMP)										
FOFS36X	Programme pêche hauturière	Juin 2016	Agence des Aires marines protégées – Caractérisation des écosystèmes pélagiques – Nouvelle-Calédonie	(7 700)	-	(7 700)	13	(7 714)	-	(7 714)
Agence des Aires marines protégées – Caractérisation des écosystèmes pélagiques – Nouvelle-Calédonie										

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
Biosécurité International										
LFR22X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/01/2016	31/03/2017	-	3 496	3 496	-	3 496	3 496	-
L16FRANC227 Renforcement de la diversité des variétés de cocotiers dans le Pacifique Sud										
ACIAR										
LRF16X	Gestion durable des ressources terrestres	01/10/2015	30/09/2019	1 545 464	864 709	2 410 173	889 721	1 520 451	1 520 451	-
LFR05X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/06/2011	31/12/2017	10 522	-	10 522	8 788	1 734	1 734	-
FCA14X	Programme pêche côtière	01/11/2013	30/06/2015	2 410	-	2 410	-	2 410	2 410	-
LRF20X	Gestion durable des ressources terrestres	01/03/2017	31/05/2019	4 596	-	4 596	1 173	3 423	3 423	-
LFR19X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	29/03/2016	31/12/2019	-	10 277	10 277	-	10 277	10 277	-
LTPH11X	Commerce et industries agroalimentaires	01/11/2011	31/12/2017	28 990	10 443	39 433	26 405	13 028	13 028	-
LFCP07X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/04/2011	31/12/2016	170 520	22 320	192 840	179 645	13 195	13 195	-
LRF15X	Gestion durable des ressources terrestres	25/06/2015	31/12/2017	34 942	29 074	64 015	46 218	17 797	17 797	-
LFCP04X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	31/03/2013	31/12/2017	13 087	57 732	70 819	47 113	23 706	23 706	-
LTPH13X	Commerce et industries agroalimentaires	10/05/2017	31/12/2020	40 500	-	40 500	7 575	32 926	32 926	-
LS023X	Engagement stratégique et élaboration de politiques	25/06/2014	30/06/2018	35 195	27 177	62 373	20 216	37 476	37 476	-
FCA03X	Programme pêche côtière	15/06/2015	31/12/2017	121 428	(117 568)	3 859	(44 512)	48 372	48 372	-
LRF21X	Gestion durable des ressources terrestres	12/08/2016	30/06/2020	-	70 456	70 456	-	70 456	70 456	-
LFCP06X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/08/2012	31/12/2017	123 943	-	123 943	52 386	71 558	71 558	-
LRF13X	Gestion durable des ressources terrestres	05/06/2015	31/12/2017	189 130	-	189 130	96 014	93 116	93 116	-
FCA07X	Programme pêche côtière	21/05/2013	18/05/2018	171 490	18 593	190 083	84 280	105 804	105 804	-
LFCP11X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/01/2015	30/06/2019	25 409	294 041	319 450	162 339	157 111	157 111	-
FCA15X	Programme pêche côtière	01/06/2013	30/06/2018	287 545	97 831	385 376	180 997	204 378	204 378	-
MULT	Plusieurs divisions		ACIAR – Renforcement des capacités – Division ressources terrestres et Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins	285 756	286 641	572 397	4 300	568 098	568 098	-
AFPNET										
LRF19X	Gestion durable des ressources terrestres	01/06/2015	10/03/2019	-	27 378	27 378	9 763	17 615	17 615	-
Banque de semences du Royal Botanic Gardens										
Banque asiatique de développement (BASD)										
FCEP87X	Programme pêche côtière	14/12/2016	30/03/2018	-	100 796	100 796	80 626	20 170	20 170	-
BASD – Renforcement de la gestion des ressources côtières et marines										
Agence française de développement (AFD)										
DPPA03X	Durabilité environnementale et changement climatique	777/2014	30/06/2018	432	1 380 000	1 380 432	2 092 017	(711 584)	-	(711 584)
DPPA26X	Durabilité environnementale et changement climatique	30/06/2015	31/12/2018	131 456	200 000	331 456	161 025	170 431	170 431	-
AFD – Durabilité environnementale et changement climatique										
Crop Trust										
LFR20X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/03/2017	31/10/2018	-	29 130	29 130	4 860	24 270	24 270	-
CROP TRUST – Renforcement de la conservation des récoltes post-cyclone Winston										

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges 31/12/2017	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
LRT18X	Gestion durable des ressources terrestres	10/03/2016	Réseau Asie-Pacifique	44 689	42 915	87 604	89 173	(1 569)	-	(1 569)
		10/03/2019	Projet APFNet/CPS/Fioji/Tonga/Miue	44 689	42 915	87 604	89 173	(1 569)	-	(1 569)
DCCA17X	Cellule communication et relations publiques	01/04/2017	Fonds Pacifique – France	-	57 600	57 600	33 613	23 987	23 987	-
DPCA07X	Durabilité environnementale et changement climatique	01/02/2017	SPP1681 – Ateliers médias francophones	-	17 600	17 600	11 893	5 707	5 707	-
		31/12/2017	SPP1682 – Renforcement pratiques RSE Région Pacifique	-	40 000	40 000	21 720	18 280	18 280	-
PRAA08X	Programme recherche, preuves et informations scientifiques	30/09/2017	Centres de lutte contre la maladie des États-Unis d'Amérique (CDC)	25 210	169 207	194 417	49 722	144 695	144 695	-
		29/09/2018	CDC 2 – Surveillance de la grippe – Unité lutte contre les maladies (Équipe surveillance et recherche opérationnelle)	25 210	-	25 210	-	25 210	25 210	-
PRAA56X	Programme recherche, preuves et informations scientifiques	30/09/2017	CDC – Maintien des capacités de surveillance de la grippe par les autorités nationales en dehors des États-Unis	-	169 207	169 207	49 722	119 485	119 485	-
ODSA03X	Bureaux décentralisés	01/01/2016	Comic Relief	14 088	276 825	290 913	341 908	(50 995)	-	(50 995)
		01/02/2020	Comic Relief – Youth@Work – Honiara	14 088	276 825	290 913	341 908	(50 995)	-	(50 995)
PDA113X	Division santé publique	01/10/2017	Fonds mondial	1 816	141 444	143 260	66 519	76 741	83 267	(6 527)
OOPA02X	Autres	31/09/2019	PIRMCM – nouveau financement	-	141 444	141 444	58 177	83 267	83 267	-
			Secrétariat commun	1 816	-	1 816	8 342	(6 527)	-	(6 527)
HHCM12X	Développement humain	01/10/2015	Conservation International	4 740	-	4 740	3 820	920	920	-
		31/12/2017	Surveillance des tortues et développement du tourisme éco-culturel	4 740	-	4 740	3 820	920	920	-
ETMT14X	Département transports	10/09/2015	Commission des transports maritimes du Pacifique central (CPSC)	1 774	30 398	32 172	27 455	4 717	4 717	-
		EN COURS	Commission des transports maritimes du Pacifique central (CPSC) – Réunion et assistance technique	1 774	30 398	32 172	27 455	4 717	4 717	-
LTF08X	Commerce et industries agroalimentaires	30/11/2015	CTA	27 599	28 040	55 639	18 615	37 025	37 025	-
		31/12/2017	Projet – Les jeunes aux commandes de l'apprentissage dans les chaînes de valeur climato-résilientes du Pacifique	1 163	24 662	25 825	18 483	7 342	7 342	-
LSOZ35X	Engagement stratégique et élaboration de politiques	17/12/2014	ACP-UE – Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)	26 436	3 378	29 814	132	29 682	29 682	-
GDRS07X	Bureau du Directeur		Digital Globe	4 791	20 630	25 421	(5 770)	31 191	31 191	-
			Digital Globe – Achat images satellite	4 791	20 630	25 421	(5 770)	31 191	31 191	-
HPRZ14X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	21/07/2014	Ambassade des Pays-Bas	(21 843)	-	(21 843)	6 123	(27 966)	-	(27 966)
		31/07/2017	Examen périodique universel – Deuxième cycle	(21 843)	-	(21 843)	6 123	(27 966)	-	(27 966)

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Montant reçu des bailleurs	Solde au 31/12/2016	Total disponible	Charges 31/12/2017	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes des par les bailleurs
Fonds vert pour le climat (FVC)										
DPCA05X	Durabilité environnementale et changement climatique	31/03/2016	FVC – Renforcement des capacités de l'autorité nationale désignée des États fédérés de Micronésie	111 784	-	111 784	153 814	(42 030)	-	(42 030)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)										
HHID19X	Développement humain	01/11/2017	FAO – Ass. genre secteur agr. et rural (5 pays océaniques)	27 315	-	27 315	16	27 299	27 299	-
FCA119X	Programme pêche côtière	14/12/2017	FAO – Association micronésienne en faveur d'une aquaculture durable – Cyclone Pam	23 659	(5 241)	18 418	21 498	(3 080)	-	(3 080)
FCF85X	Programme pêche côtière	30/11/2015	FAO – Travail sur la politique des Fidji	5 846	(6 699)	(854)	14	(867)	-	(867)
LTHP09X	Commerce et industries agroalimentaires	30/06/2015	Promotion de la préservation d'espèces endémiques de porcs et de volailles	-	25 609	25 609	23 910	1 699	1 699	-
LTPH10X	Commerce et industries agroalimentaires	24/03/2015	Renforcement des capacités dans la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement	-	42 648	42 648	40 800	1 847	1 847	-
FCA18X	Programme pêche côtière	01/07/2016	FAO – Cyclone Winston	13 889	1 983	15 872	2 144	13 728	13 728	-
LTHP08X	Commerce et industries agroalimentaires	15/02/2015	FAO – Surveillance des maladies animales (Vanuatu)	-	21 461	21 461	2 836	18 625	18 625	-
LFGR13X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	31/12/2016	Projet – Un légume indigène au service du développement durable	-	32 152	32 152	-	32 152	32 152	-
LFCE12X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/01/2015	Soutien technique – Agriculture sur les atolls	-	137 588	137 588	55 370	82 218	82 218	-
LRF108X	Gestion durable des ressources terrestres	1/01/00	FAO – Foresterie	79 048	74 706	153 755	62 381	91 374	91 374	-
Agence des pêches du Forum (FFA)										
FOF553X	Programme pêche hauturière	Fév. 2017	FFA – Services d'observation régionale – Recouvrement des coûts	217 604	(41 804)	175 800	279 551	(103 751)	-	(103 751)
FCMG02X	Programme pêche côtière	20/12/2016	FFA – Programme régional Pacific Oceanscape (PROP) – travaux sur les ressources en holothurins pour le compte de la FFA et de la Banque mondiale	-	47 109	47 109	58 075	(10 965)	-	(10 965)
GOIP04X	Département îles et océan	13/11/2015	FFA/CPS – Convention sur le niveau de services – Projet de collecte de données sur les limites maritimes	(13)	11 874	11 861	7 695	4 166	4 166	-
FOF555X	Programme pêche hauturière	Juin 2017	FFA-MFAT – Politique et gestion de la pêche du thon à la palangre dans le Pacifique Sud (accord TK)	679 420	-	679 420	116 402	563 017	563 017	-
Service des pêches maritimes des États-Unis										
FOF560X	Programme pêche hauturière	Sept. 2016	Examen de l'échantillonnage dans la station locale des Samoa américaines	16 524	-	16 524	28	16 496	16 496	-
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)										
FOF546X	Programme pêche hauturière		Application des conventions relatives à la pêche dans les PEID/ Projet océanien de gestion de la pêche hauturière-II	873 783	126 741	1 000 524	544 607	455 917	455 917	-
Fonds fiduciaire										
LFGR07X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	29/11/2013	Fonds fiduciaire – Projets sur la régénération et la duplication des collections végétales	-	29 872	29 872	14 552	15 320	15 320	-
LFGR08X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/12/2009	Financement à long terme – CePaCT	-	214 097	214 097	50 774	163 324	163 324	-

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
LRF09X	Gestion durable des ressources terrestres	01/02/2017	GIZ	151 587	264 459	416 046	272 991	143 055	207 754	(64 699)
GDRS13X	Bureau du Directeur	15/10/2016	GIZ/CPS – Jalesi	15 158	16 665	31 823	63 002	(31 179)	-	(31 179)
EERZ10X	Département énergie	01/07/2016	GIZ – Phase de préparation	18 087	-	18 087	49 237	(31 150)	-	(31 150)
EERZ11X	Département énergie	01/12/2016	ASCE – Système photovoltaïque hybride en internat – Kiribati	47 636	-	47 636	50 006	(2 370)	-	(2 370)
EERZ08X	Département énergie	01/07/2016	ASCE – Composante II – États fédérés de Micronésie	(50)	39 975	39 925	18 838	21 087	21 087	-
		01/07/2016	ASCE (Programme Adaptation au changement climatique et énergie durable) – Petite échelle	41 589	-	41 589	9 352	32 238	32 238	-
ODNA02X	Bureaux décentralisés		GIZ – Changement climatique	-	42 256	42 256	-	42 256	42 256	-
DPPA24X	Durabilité environnementale et changement climatique	28/11/2014	GIZ – Renforcement gestion CPS – Approche intégrée du changement climatique	(8 089)	55 588	47 499	(132)	47 632	47 632	-
EERZ09X	Département énergie	01/08/2016	Projet « Faire face au changement climatique en Océanie » – Tuvalu	37 256	109 975	147 231	82 689	64 542	64 542	-
GRDP11X	Département réduction des risques de catastrophe	01/09/2016	Institut néo-zélandais de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA)	-	61 431	61 431	8 286	53 145	53 145	-
			Projet régional océanien d'outil d'évaluation des risques au service de la résilience, projet financé par le NIWA	-	61 431	61 431	8 286	53 145	53 145	-
HPRZ26X	Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	01/07/2017	Suède	-	676 019	676 019	141 631	534 388	534 388	-
			Suède – Équipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	-	676 019	676 019	141 631	534 388	534 388	-
LECP14X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/11/2016	FIDA	147 457	322 443	469 901	290 997	178 903	178 903	-
LTFA06X	Commerce et industries agroalimentaires	23/01/2015	Protocoles d'accords SEARCA & PIRAS 17-016	-	56 111	56 111	26 277	29 834	29 834	-
			Développement des compétences pour une agriculture résiliente dans le Pacifique	147 457	266 333	413 790	264 721	149 069	149 069	-
ETMT15X	Département transports	25/04/2016	Fondation internationale pour les aides à la navigation (IFAN)	327 674	278 360	606 034	361 205	244 829	244 829	-
			Sécurité de la navigation dans les États et Territoires insulaires océaniques	327 674	278 360	606 034	361 205	244 829	244 829	-
ETMT03X	Département transports	30/06/2002	Organisation maritime internationale (OMI)	28 750	378 263	407 012	345 427	61 585	61 585	-
ETMT17X	Département transports	12/05/2017	Organisation maritime internationale (OMI)	28 750	221 942	250 692	232 067	18 624	18 624	-
			Centre de coopération de technologie maritime pour le Pacifique (MTC) – OMI	-	156 320	156 320	113 360	42 961	42 961	-
FOP54X	Programme pêche hauturière	Juill. 2016	The Nature Conservancy	-	91 071	91 071	4 725	86 346	86 346	-
			Financement de Nature Conservancy – Coordonnateur technique régional de-reporting	-	91 071	91 071	4 725	86 346	86 346	-

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges 31/12/2017	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
EER205X	Département énergie	19/02/2013	Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	23 884	-	23 884	7 593	16 291	16 291	-
		30/06/2018	IRENA – Initiative en faveur des PEID	23 884	-	23 884	7 593	16 291	16 291	-
F0F500X	Programme pêche hauturière	Juill. 2016	Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN)	130 603	124 288	254 891	127 924	126 968	126 968	-
		Jun 2019	Projet Biopelagos (financé par le programme BEST2.0 de l'Union européenne) – Secrétariat	130 603	124 288	254 891	127 924	126 968	126 968	-
F0F542X	Programme pêche hauturière	Janv. 2014	International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)	1 042 291	-	1 042 291	319 883	722 407	722 407	-
			ISSF – Projet de système de suivi électronique (2014-2016)	1 042 291	-	1 042 291	319 883	722 407	722 407	-
FCM604X	Programme pêche côtière	01/09/2017	Université de Wollongong	-	49 049	49 049	12 230	36 820	36 820	-
		30/06/2021	Projet de passerelle d'accès à l'UoW (fonds ACIAR)	-	49 049	49 049	12 230	36 820	36 820	-
MULTI	Plusieurs divisions	01/10/2015	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) du Gouvernement allemand	530 797	3 676 100	4 206 897	2 923 197	1 283 700	1 283 700	-
		31/12/2017	KfW – Activités de relèvement en réponse au cyclone Pam	530 797	3 676 100	4 206 897	2 923 197	1 283 700	1 283 700	-
F0F558X	Programme pêche hauturière	Décembre 2016	Fonds mondial pour la nature (WWF)	-	37 352	37 352	23 071	14 281	14 281	-
		Décembre 2016	WWF – Technologies de-reporting dans le Pacifique occidental et central (509010)	-	37 352	37 352	23 071	14 281	14 281	-
F0F544X	Programme pêche hauturière	Juill. 2016	Fondation Pew	35 177	-	35 177	74 620	(39 443)	-	(39 443)
		Décembre 2017	Fondation Pew – Domaines d'activités du PPH	35 177	-	35 177	74 620	(39 443)	-	(39 443)
LFGR17X	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	01/05/2015	Papouasie-Nouvelle-Guinée	177 963	-	177 963	65 970	111 994	111 994	-
		31/12/2015	Adaptation aux effets du changement climatique – Soutien aux PEI – Ressources phylogénétiques 2015	12 081	-	12 081	-	12 081	12 081	-
DDDA21X	Bureau du Directeur général		Chargé d'étude sur le développement durable	181 980	(131 764)	50 216	22 621	27 595	27 595	-
DDDA16X	Bureau du Directeur général		Papouasie-Nouvelle-Guinée – Fonds petits États insulaires (PEI)	(16 098)	131 764	115 666	43 349	72 317	72 317	-
ETMT13X	Département transports	29/04/2015	PNG Ports	6 529	-	6 529	53	6 476	6 476	-
		30/09/2018	Conseils et groupe de travail développ. administrations maritimes	6 529	-	6 529	53	6 476	6 476	-
F0F547X	Programme pêche hauturière	Juin 2015	Programme régional océanien de l'environnement (PROE)	17 601	103 079	120 680	94 776	25 904	25 904	-
		Jun 2019	PROE – Acidification de l'océan	17 601	103 079	120 680	94 776	25 904	25 904	-
HPRZ4X	Equipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne	31/05/2017	USAID	543 042	214 002	757 044	712 248	44 796	60 258	(15 462)
			Equipe régionale d'éducation en matière de droits de la personne – USAID – Projet LGBTI	-	-	-	15 462	(15 462)	0	(15 462)
DPPA28X	Durabilité environnementale et changement climatique	29/09/2015	Projet de renforcement institutionnel dans les pays insulaires du Pacifique pour l'adaptation au changement climatique (ISACC)	543 042	214 002	757 044	696 786	60 258	60 258	-

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges 31/12/2017	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes des bailleurs
Ambassade des États-Unis										
EER207X	Département énergie	18/09/2014	31/12/2018	55 288	-	55 288	24 486	30 801	30 801	-
DDDA13X	Bureau du Directeur général			33 623	-	33 623	18 658	14 964	14 964	-
				21 665	-	21 665	5 828	15 837	15 837	-
Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC)										
FOF551X	Programme pêche hauturière	Janv. 2015	Projet sur les thonidés dans les zones s'étendant au-delà des limites de la juridiction nationale (prestation de services scientifiques auprès de WCPFC)	705 783 (60 768)	2 534 817 233 322	3 240 600 172 554	1 945 100 213 351	1 295 500 (40 797)	1 336 297 -	(40 797) (40 797)
FOF559X	Programme pêche hauturière	Nov. 2015	Oct. 2018 WCPFC – P75 – UE – Développement de stratégies de récolte	-	175 000	175 000	158 489	16 511	16 511	-
FOF521X	Programme pêche hauturière	Renouvellement annuel	Gestion des données du programme régional d'observation (PRO) de la WCPFC	372 285	823 090	1 195 375	643 248	552 127	552 127	-
FOF516X	Programme pêche hauturière	24/06/2005	Renouvellement annuel	394 266	1 303 404	1 697 670	930 012	767 659	767 659	-
Nouvelle-Calédonie										
FCFP07P	Programme pêche côtière		Nouvelle-Calédonie – Subvention	74 983	(40 457)	34 527	34 527	-	-	-
				74 983	(40 457)	34 527	34 527	-	-	-
Divers bailleurs										
SDDA24X	Statistique pour le développement	31/12/2017	Statistique pour le développement – Projets généraux	2 065 686	3 709 469	5 775 155	589 012	5 186 143	5 186 143	-
HHY1M13X	Développement humain		Département développement humain – Conseil de la jeunesse du Pacifique	45 895	(1 167)	44 728	43 482	1 246	1 246	-
EDAA06X	Bureau des Directeurs	31/12/2018	Bureau du Directeur de la Division – Général	22 541	-	22 541	12 273	10 268	10 268	-
GDDA09X	Bureau du Directeur		Conférence du réseau STAR	49 343	-	49 343	33 150	16 193	16 193	-
GDRS14X	Bureau du Directeur		Géoinformatique générale	15 268	9 064	24 332	6 845	17 487	17 487	-
FCFP52X	Programme pêche côtière	16/03/2015	NIWA – Projet pêche à la ligne des espèces démersales	-	-	-	(22 362)	22 362	22 362	-
DEEA36X	Stratégie, performance et amélioration continue		Cellule d'engagement stratégique 2016-2020	20 158	-	20 158	(7 504)	27 663	27 663	-
DDDA20X	Bureau du Directeur général		CPS – Programme mettant à l'honneur les leaders de demain	62 754	-	62 754	32 798	29 955	29 955	-
OOPA03X	Autres		Fonds mondial – Fonds pour la région du Pacifique occidental	32 586	-	32 586	(2 112)	34 698	34 698	-
DDDA11X	Bureau du Directeur général		Comité consultatif de gestion, Comité d'audit et des risques	18 763	111 528	130 291	85 420	44 870	44 870	-
BACA04X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement	30/06/2011	Projets EQAP	57 433	-	57 433	-	57 433	57 433	-
EEF201X	Département énergie	31/12/2018	Département énergie – Général	8 202	12 697	20 899	(39 269)	60 168	60 168	-
DCCA08X	Cellule communication et relations publiques		Vidéo/Télévision/Pacific Way	138 418	(62 114)	76 304	9 997	66 307	66 307	-
BATA01X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement		Projets – Projet Perle & ET4D	74 060	-	74 060	(4 015)	78 075	78 075	-
GZD104X	Département îles et océan		Activités – Projet géosciences appliquées aux milieux océaniques et côtiers	94 451	99 037	193 488	49 457	144 031	144 031	-
BAAA04X	Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement		Produits des droits d'inscription et autres	210 647	(26)	210 621	30 677	179 944	179 944	-
ETMT07X	Département transports	30/06/2011	Département transports – Général	101 995	287 558	389 553	187 926	201 627	201 627	-
OSFA25X	Services de soutien	15/12/2016	MFAT2017-19 Réforme structurelle et capacités financières	77 804	246 201	324 005	28 967	295 038	295 038	-
GOGM05X	Département îles et océan	24/05/2017	Amélioration du système d'information financière	-	402 824	402 824	95 221	307 604	307 604	-
OSFA12X	Services de soutien		Fonds pour l'innovation de la CPS	355 043	93 493	448 535	69 514	379 021	379 021	-
IIII01X	Bureau du Directeur général		Fonds pour l'innovation de la CPS	680 326	512 739	1 193 065	(21 453)	1 214 518	1 214 518	-
				-	1 997 635	1 997 635	-	1 997 635	1 997 635	-

Code	Section	Période couverte (JJ/MM/AAAA)	Titre du projet	Solde au 31/12/2016	Montant reçu des bailleurs	Total disponible	Charges 31/12/2017	Solde au 31/12/2017	Sommes détenues pour le compte des bailleurs	Sommes dûes par les bailleurs
			Divers	4 626 362	(1 403 382)	3 222 980	3 106 393	116 587	116 587	-
LRFT23X	Gestion durable des ressources terrestres		OIBT – Remise en état et gestion durable des forêts vulnérables	-	1 829	1 829	-	1 829	1 829	-
OSAA15X	Services de soutien		Projet Pacifc Village – Déménagement	213 018	-	213 018	204 985	8 033	8 033	-
LSOD18X	Engagement stratégique et élaboration de politiques		Promotion de l'agriculture et de la foresterie durables	21 369	-	21 369	(1 645)	23 014	23 014	-
LTPH04X	Commerce et industries agroalimentaires		Fonds contrepartie Protection des végétaux en Micronésie – CPS/EFM	-	104 829	104 829	21 118	83 711	83 711	-
MULT	Plusieurs divisions		Divers (projets terminés)	4 391 975	(1 510 040)	2 881 935	2 881 935	-	-	-
			TOTAL GÉNÉRAL	38 529 291	65 095 135	103 624 426	61 466 973	42 157 453	45 507 243	(3 349 790)

Caisse de prévoyance

États financiers et rapport d'audit pour l'exercice clos au 31 décembre 2017





RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS

À l'organe directeur de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique (« la Caisse »), qui comprennent l'état de situation financière au 31 décembre 2017, l'état de la performance financière, le compte d'affectation et l'état des mouvements des comptes des adhérents pour ce même exercice, ainsi que des notes (numérotées de 1 à 5) détaillant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière, du compte d'affectation et de l'état des mouvements des comptes des adhérents, conformément à l'article 38 du Règlement financier de la CPS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit dans le respect des normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers » du présent rapport. En vertu des dispositions du Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), nous sommes indépendants de la Caisse et avons respecté les autres principes déontologiques du Code. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les états financiers de la Caisse pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ont été audités par un autre cabinet, qui a indiqué, le 13 juillet 2017, que son opinion à leur égard n'avait pas évolué.

Responsabilité du Directeur général en matière d'états financiers

Conformément au Règlement financier de la CPS, il appartient au Directeur général d'établir des états financiers présentant une image fidèle et de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe au Directeur général d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son activité, de présenter, le cas échéant, les éléments relatifs à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Directeur général entend procéder à la liquidation de la Caisse ou cesser son activité, ou qu'il n'existe aucune alternative réaliste à une telle issue.



RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS – SUITE

À l'organe directeur de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – suite

Rapport sur l'audit des états financiers – suite

Il incombe au Directeur général de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de la Caisse.

Responsabilités des auditeurs en matière d'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de produire un rapport d'audit comportant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ce risque, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et informations connexes fournies par le Directeur général ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application, par le Directeur général, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments collectés, jugeons de l'existence éventuelle d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Caisse à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'attirer l'attention sur les informations concernées ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments collectés jusqu'à la date du rapport d'audit. Toutefois, des événements ou circonstances ultérieurs peuvent empêcher la Caisse de poursuivre son activité ;



RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS – SUITE

À l'organe directeur de la Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique – suite

Rapport sur l'audit des états financiers – suite

- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris des informations fournies, en nous demandant si ces états reflètent fidèlement les transactions et événements sous-jacents.

Nous échangeons avec le Directeur général au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus pour l'audit ainsi que des conclusions phares dudit audit, y compris des éventuelles lacunes importantes en matière de contrôle interne qu'il aurait pu mettre au jour.

KPMG
KPMG
3rd May , 2018

Suva, Fidji


Steve Nutley, Associé, 2018

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)

	Note	2017	2016 (retraité) ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 402 053	2 475 189
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance		5 011 837	4 782 104
Prêts consentis aux adhérents		167 646	195 479
Emprunt CPS		89 726	120 434
Intérêts et autres produits à recevoir		55 088	57 952
Total actif		7 726 350	7 631 158
Intérêts comptabilisés d'avance		6 280	4 231
Total passif		6 280	4 231
ACTIF NET		7 720 070	7 626 927
Solde des comptes des adhérents – Nouméa		5 028 309	4 648 019
Solde des comptes des adhérents – Suva		2 691 761	2 978 908
TOTAL SOLDE DES COMPTES DES ADHÉRENTS		7 720 070	7 626 927

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante des états financiers.

Pour la caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique



Colin Tukuitonga
Directeur général



Martin Van Weerdenburg
Directeur des finances

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 48 à 50 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Merci de vous référer à la note 3, consacrée aux changements apportés aux données comparatives.

Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

États financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (EN EUR)

	2017	2016 (retraité) ¹
Intérêts perçus	179 729	172 048
Frais bancaires	(799)	(933)
Produits totaux nets transférés au compte d'affectation	178 930	171 115
Compte d'affectation pour l'exercice clos le 31 décembre 2017		
Période de 6 mois échue au 30 juin	33 934	83 453
Période de 6 mois échue au 31 décembre	144 996	87 662
Montant total des intérêts crédités aux comptes des adhérents	178 930	171 115

ÉTAT DES MOUVEMENTS DES COMPTES DES ADHÉRENTS (EN EUR)

	2017	2016 (retraité) ¹
Cotisations des adhérents et intérêts	3 951 369	3 949 522
Contributions de la CPS	3 675 558	3 674 689
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	7 626 927	7 624 210
Cotisations des adhérents	1 055 567	1 209 743
Contributions de la CPS	972 739	1 096 878
	2 028 306	2 306 621
Intérêts crédités aux adhérents	178 930	171 115
Ajustement de change – Suva	(326 834)	148 151
Total sommes versées	1 880 402	2 625 887
Solde des comptes des adhérents avant paiement des intérêts	9 507 329	10 250 097
Versements effectués aux agents en fin de contrat et retraits	(1 787 259)	(2 623 170)
Solde de clôture au 31 décembre	7 720 070	7 626 927
Cotisations des adhérents	4 002 630	3 953 485
Contributions de la CPS	3 719 425	3 677 674
Ajustement de change – Suva	(1 985)	(4 232)
Solde de clôture au 31 décembre	7 720 070	7 626 927

Le présent document doit être lu avec les notes aux états financiers figurant en pages 48 à 50 ; il fait partie intégrante des états financiers.

¹ Merci de vous référer à la note 3, consacrée aux changements apportés aux données comparatives.



Caisse de prévoyance de la Communauté du Pacifique

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Note 1

Entité comptable

1. La Communauté du Pacifique (CPS) dispose, à l'intention de ses agents, d'une Caisse de prévoyance (« la Caisse »), créée le 1^{er} janvier 1953 dans le but de dégager l'Organisation de l'obligation et/ou de la responsabilité, le cas échéant, d'assurer une retraite aux membres de son personnel.
2. La Caisse est gérée par la CPS, qui l'administre conformément au Règlement de la Caisse de prévoyance (« le Règlement »).
3. Sous réserve du Règlement et de toutes les directives émises par la CPS conformément à celui-ci, le Directeur général détient et peut exercer les pouvoirs et attributions que le Règlement confère à l'Organisation, à l'exception de l'article 26 relatif aux amendements.
4. Tout adhérent peut néanmoins interjeter appel de toute décision prise par le Directeur général dans l'exercice de ses pouvoirs et attributions devant la Commission paritaire de recours, conformément aux dispositions du chapitre XIII des Statuts du personnel.

Note 2

Principales conventions comptables

1. L'exercice comptable pris en considération lors de l'établissement du présent document va du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.
2. Les éléments figurant dans les états financiers de la CPS sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel opère l'Organisation (« monnaie fonctionnelle »). Les fonds de la Caisse destinée à l'ensemble du personnel de Nouméa, constitués des cotisations des adhérents et des contributions de l'employeur, sont investis à Nouméa en francs CFP, tandis que les fonds de la Caisse de prévoyance destinée à tous les agents en poste à Suva sont investis à Suva en dollars fidjiens.
3. Aux fins de la consolidation en fin d'exercice des fonds de la Caisse de Suva avec ceux de la Caisse de Nouméa, les intérêts et le capital de la Caisse de Suva ont été convertis en euros au taux de change fixé pour l'achat des monnaies en vigueur au 31 décembre 2017, soit 0,40534 euro pour un dollar fidjien.
4. Sont consentis aux adhérents des prêts à court terme sur les fonds placés en leur nom dans la Caisse. Conformément à la politique de la CPS, les adhérents peuvent emprunter un montant équivalant à 90 % des fonds détenus en leur nom dans la Caisse, sous réserve qu'ils prennent des dispositions pour rembourser ce prêt sur une période ne pouvant dépasser douze mois. Le taux d'intérêt annuel de ces emprunts est de 3,90 % (soit un taux supérieur de 2 % au taux moyen pondéré des intérêts perçus sur les investissements de la Caisse), au 31 décembre 2017.
5. La CPS a contracté un emprunt auprès de la Caisse afin de faire l'acquisition de nouveaux logements pour son personnel en Nouvelle-Calédonie. Cet emprunt, minoré du capital remboursé, est porté à l'actif de la Caisse au coût amorti en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.
6. **Cotisations des adhérents**
Les agents cotiseront à hauteur de 8 % de leur salaire de base, ou davantage s'ils le souhaitent. En revanche, au-delà de 8 %, la CPS ne versera pas de contribution.

7. Contributions de la CPS

La CPS versera 8 % des salaires de base de ses agents, quel que soit le montant versé chaque mois par les différents agents.

8. Intérêts sur les placements

La Caisse perçoit des intérêts des placements en dépôts à terme, intérêts qu'elle entend conserver et prêter aux adhérents et à la CPS. Les produits d'intérêts sont portés à l'état de la performance financière en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'ils sont encourus.

9. Versement des intérêts

À la date de calcul des intérêts, le Directeur général doit déterminer :

- a) le montant des produits perçus par la Caisse au cours du semestre précédent ;
- b) le montant des dépenses payées ou à payer par la Caisse ; et
- c) le taux d'intérêt à créditer sur les comptes des adhérents.

Les intérêts au taux susmentionné calculés à la date de calcul susmentionnée devront être crédités sur les comptes des adhérents à ladite date. Si un adhérent n'a pas contribué pendant un semestre complet, les intérêts devront être ajustés au *prorata temporis*.

10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les actifs à court terme très liquides, y compris les dépôts à terme dont l'échéance originale est inférieure à trois mois, qui sont facilement convertibles en un montant connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ces actifs sont détenus auprès de banques et d'autres institutions financières reconnues.

11. Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers que la CPS a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisés en tant qu'actifs détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti. Cette précision porte sur les investissements de l'Organisation dans des dépôts à terme dont l'échéance originale est supérieure à trois mois.

Note 3

Modifications des données comparatives

Afin d'améliorer la présentation des données financières et de rendre compte de l'introduction de nouvelles procédures, les données comparatives ont été converties en euros. Pour ce faire, un taux de change fixe a été retenu ; il s'établit à 119,3317422 CFP pour un euro.

Note 4

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Trésorerie détenue sur des comptes bancaires	2 402 053	2 475 189
Dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	5 011 837	4 782 104
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	7 413 890	7 257 293

Analyse chronologique des dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance :

> à 3 mois

3 à 6 mois

6 à 12 mois

	1 084 932	864 405
	3 926 905	3 917 699
Total dépôts à terme détenus jusqu'à leur échéance	5 011 837	4 782 104

Note 5

Informations relatives aux parties liées à la CPS

Les parties liées à la Caisse de prévoyance de la CPS sont les suivantes :

- i) Communauté du Pacifique (CPS).

La CPS conclut des transactions avec la Caisse de prévoyance. Ces transactions découlent des cotisations retraite de la CPS en faveur de la Caisse et du remboursement du prêt consenti par la Caisse. Elles sont réalisées dans des conditions de concurrence normales, et traitées ou comptabilisées selon les conditions normales de l'Organisation.

a) Montants dus à la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Emprunt CPS	89 726 EUR	120 434 EUR

b) Transactions avec la Caisse de prévoyance de la CPS (en EUR)

	31/12/2017	31/12/2016
Remboursement d'emprunt	30 708 EUR	29 798 EUR
Cotisations retraite	2 028 306 EUR	2 306 621 EUR



La science, le savoir et
l'innovation au service
du développement durable du Pacifique
depuis 1947